



INTIMIDATION, CONTROVERSE ET CENSURE

Xavier Dolan doit défendre le nouveau clip d'Indochine, qu'il a réalisé. ARTS

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE



UNE DÉFAITE ET UNE GROSSE PERTE

SPORTS



Lars Eller a dû quitter la glace sur une civière et a été transporté à l'hôpital.

NEW YORK RANGERS 1 | WASHINGTON CAPITALS 3 WASHINGTON PREND LES DEVANTS

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

LES MILLIONS DES PATRONS DE QUÉBEC INC.

AFFAIRES



BANQUE DU CANADA
STEPHEN POLOZ,
LE CHOIX DE
JIM FLAHERTY

COMMISSION CHARBONNEAU PAS TROP DE PRUDENCE, S.V.P.

YVES BOISVERT
PAGE A5



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

ANIMAUX DE CONSOMMATION OTTAWA MET LE HOLÀ À CERTAINS ANTIBIOTIQUES

PAGES A2 ET A3



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, ARCHIVES LA PRESSE

BIXI INTERDIT AUX 120 KG ET PLUS

PAGE A8



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

UN TATA, UN CLIP ET UN GUN

BIENVENUE AU XXI^e SIÈCLE

PATRICK LAGACÉ PAGE A8



MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
C'est pas parce qu'on insistait pour avoir une commission d'enquête qu'on en voulait vraiment une. — le PQ

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 6 21924 98765 1



Choisissez la date et l'endroit. Nous serons au rendez-vous.

Composez le 1 800 769-2511 et un conseiller mobile se déplacera en tout temps pour vous rencontrer.

RBC Banque Royale

Une banque de conseils pour vous guider.™



ACTUALITÉS

CROISSANCE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

COUP DE FREIN SUR LES ANTIBIOTIQUES



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

L'utilisation de cinq agents antimicrobiens est actuellement autorisée pour promouvoir la croissance des animaux d'élevage au Canada. Problème : ces antibiotiques sont également utilisés pour le traitement d'infections chez les humains.

Devant la montée des bactéries résistantes, Santé Canada va « interdire graduellement » l'usage d'antibiotiques comme facteur de croissance, a appris *La Presse*. Mais les antimicrobiens continueront d'être donnés à des troupeaux en santé pour prévenir les maladies.



MARIE ALLARD

EXCLUSIF

Pour combattre les problèmes grandissants de résistance aux antibiotiques, Santé Canada va freiner l'utilisation d'antibiotiques pour stimuler la croissance des animaux de consommation, a appris *La Presse*. Controversé, cet usage des antimicrobiens est banni en Europe depuis 2006.

Santé Canada « collabore avec les fabricants de produits pharmaceutiques à interdire graduellement les allégations liées à la stimulation de la croissance pour les médicaments antimicrobiens », a confirmé Sean Upton,

agent des relations avec les médias au ministère fédéral.

L'utilisation de cinq agents antimicrobiens est actuellement autorisée pour promouvoir la croissance des animaux d'élevage au Canada. Problème : ces antibiotiques sont également utilisés pour le traitement d'infections chez les humains. Trois d'entre eux – la pénicilline, la tylosine et la virginiamycine – sont jugés de « haute importance » en médecine humaine, ce qui veut dire qu'ils servent à soigner de graves infections. Les deux autres sont d'« importance moyenne » pour les humains.

« Donner des antibiotiques comme facteurs de croissance est inacceptable, a tranché le D^r Charles Bernard, président du Collège des médecins du Québec. Et je pense parler au nom de la majorité des médecins du Québec en disant cela. »

Pas encore d'échéance

Aucune date limite n'a été fixée pour abandonner ces stimulateurs de

croissance. « Nous continuons de travailler avec les promoteurs de ces médicaments afin de planifier une stratégie d'élimination progressive », indique Leslie Meerburg, autre porte-parole de Santé Canada. Un calendrier est en cours d'élaboration, a-t-elle ajouté.

Utilisés dans les fermes depuis les années 60, les antibiotiques comme facteurs de croissance permettraient d'améliorer de 3 % à 5 % le gain de poids moyen et l'efficacité alimentaire des animaux, surtout dans les troupeaux malades. Prescrits en très petite quantité – entre 1/10^e et 1/100^e d'une dose thérapeutique normale –, ces médicaments favorisent particulièrement l'apparition de bactéries résistantes.

Réserver les antibiotiques aux animaux malades

Ces bactéries menacent les animaux, mais également les humains. « La majorité des cas de résistance qu'on a vus apparaître chez l'humain sont des résistances à des antibiotiques de familles apparentées aux antibiotiques donnés aux animaux », a souligné le D^r Richard Marchand, professeur adjoint de clinique au département de microbiologie et immunologie de l'Université de Montréal.

Il est urgent, selon lui, de cesser de donner des antimicrobiens au bétail en santé. « Il faut les réserver aux animaux malades seulement », a-t-il plaidé.

Prévenir les maladies en donnant de petites doses d'antibiotiques à tout un troupeau – ce qui se fait couramment – est donc aussi à proscrire. « Toute utilisation étendue d'un antibiotique n'est pas recommandable », a souligné le D^r Bernard.

Médicamenter toute une garderie

Ottawa ne compte toutefois pas restreindre cet usage prophylactique. « À l'heure actuelle, Santé Canada n'envisage pas d'interdire l'utilisation d'antibiotiques pour la prévention de maladies chez les animaux », a indiqué M^{me} Meerburg. Or, presque tous les antibiotiques utilisés comme facteurs de croissance sont aussi homologués pour la prévention ou le traitement de différentes maladies, ce qui veut dire que leur usage agricole perdurera.

Dans ce cas, pourquoi ne pas donner de petites doses d'antibiotiques à tous les enfants d'une garderie pour prévenir les maladies, comme on le fait avec les animaux? « Celui qui ferait ça serait sanctionné sévèrement, s'est insurgé le D^r Bernard. C'est un concept complètement ridicule. »

RAYMOND WEIL
GENÈVE

LA PRÉCISION EST MON INSPIRATION

raymond-weil.com | jasmine collection

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

SAVE THE MUSIC
PROUD SUPPORTER

Aujourd'hui dans *La Presse+*

PAUSE

VIDÉO
Dénicher le chemisier blanc parfait

ATELIER
Dans l'atelier de la designer Josiane Perron

ACTUALITÉS

ZOOM
L'ONU alarmée par la fonte record des glaces de l'Arctique

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 12	Horaire télévision	ARTS 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Loteries	A 10
Bourses	AFFAIRES 8	Monde	A 16 et 17
Débats	A 18 et 19	Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Décès	AFFAIRES 10	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Généralement ensoleillé, maximum 22, minimum 9. AFFAIRES 9

Faut-il empêcher les vétérinaires de vendre des antibiotiques ?



MARIE ALLARD

Les médecins du Québec n'ont pas le droit de vendre des médicaments, de peur que l'appât du gain les pousse à trop en prescrire. Les vétérinaires d'ici, par contre, profitent de la vente d'antibiotiques... ce qui est interdit en Suède et au Danemark.

Au Québec, « il y a plus de 50 ans que les médecins ne vendent pas de pilules, à part quelques exceptions », souligne le D^r Charles Bernard, président du

vétérinaire, je suis en conflit d'intérêts. Que je recommande un antibiotique que je vends moi-même ou une radiographie que je prends moi-même, il y a un potentiel de conflit d'intérêts. Comme un dentiste qui recommande une extraction. »

Revenus variables

La vente de médicaments n'est pas d'égale importance pour les 2280 vétérinaires du Québec, dont 466 traitent les animaux de consommation. « Pour la majo-

animale (AVIA). Certains vétérinaires ont d'ailleurs constitué des pharmacies et exécutent les ordonnances des autres.

D'autres ne tirent aucun profit de la vente de médicaments, « puisqu'ils travaillent à salaire pour des entreprises de production porcine », indique le D^r Charette. Quant aux antibiotiques ajoutés directement à la nourriture des animaux, ils sont vendus par les fabricants de ces aliments et non par les vétérinaires. « Le fabricant doit cependant avoir en main une prescription vétérinaire pour vendre un aliment médicamenté », précise-t-il.

Pression des éleveurs

L'obstacle viendrait plutôt des éleveurs, réticents à se priver d'antibiotiques, selon le D^r Charette. « La problématique vétérinaire ressemble à ce qui se passe dans l'humain, lorsqu'un parent est chez le médecin et demande un antibiotique pour son enfant qui a un rhume, explique-t-il. C'est la mentalité des propriétaires d'animaux qu'il faut changer. »

« La solution de facilité, c'est de donner des antibiotiques aux animaux, dénonce le D^r Richard Marchand, professeur adjoint de clinique au département de microbiologie et immunologie de l'Université de Montréal. Si vous arrêtez d'élever vos animaux avec des antibiotiques, vous faites moins de profits. C'est dérangeant. »

« La problématique vétérinaire ressemble à ce qui se passe lorsqu'un parent est chez le médecin et demande un antibiotique pour son enfant qui a un rhume. C'est la mentalité des propriétaires d'animaux qu'il faut changer. » — Le D^r Robert Charette, président de l'Association des vétérinaires en industrie animale

Collège des médecins. Une décision prise « pour éviter les conflits d'intérêts, parce que les gens se sont dit que les médecins qui vendent des médicaments seraient peut-être tentés de surmédicamentiser les patients », explique-t-il.

Pareille mesure est-elle nécessaire en santé animale? Pas selon le D^r Joël Bergeron, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. « Il faut d'abord se fier au professionnalisme des gens. Le matin, dès que je mets le pied dans mon établissement

de la profession, les revenus de vente d'antibiotiques sont secondaires par rapport aux salaires », assure le D^r Michel Major, vétérinaire en chef au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Mais si le volume vendu est élevé, « il est possible que des vétérinaires tirent une majorité de leurs revenus de l'acte de pharmacie », reconnaît le D^r Robert Charette, président de l'Association des vétérinaires en industrie



« Pour la majorité de la profession, les revenus de vente d'antibiotiques sont secondaires par rapport aux salaires », assure le D^r Michel Major, vétérinaire en chef au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

PHOTO LE SOLEIL

FORMATION FINANCÉE PAR PFIZER

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a mis sur pied une formation de six heures sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens, que tous les vétérinaires doivent avoir suivie d'ici le 31 mars 2015. Une formation financée notamment par... Pfizer santé animale, qui a changé son nom pour Zoetis, en février.

— Marie Allard

TOUJOURS PAS DE MONITORAGE AU QUÉBEC

L'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) demande à ses membres – dont le Canada – de mettre en place un système de monitoring de l'utilisation vétérinaire des antibiotiques. Au Québec, le projet de monitoring annoncé il y a un an progresse, assure le D^r Michel Major, vétérinaire en chef au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. « Nous concentrons nos efforts à mobiliser les différentes organisations concernées (vétérinaires, producteurs, pharmaceutiques), a-t-il dit. On a des réponses très favorables. »

— Marie Allard

MISSION : MAXIMISER LE PROFIT

Garder les animaux en santé, est-ce bien la mission des vétérinaires? Pas selon le site internet de Demeter services vétérinaires, de Saint-Nicolas. « La mission de Demeter est claire: maximiser le profit et la compétitivité des producteurs de porcs par des approches et des recommandations ciblées sur leurs besoins. » Demeter offre même un service de pharmacie en ligne, avec livraison gratuite.

— Marie Allard

Animaux de consommation bourrés d'antibiotiques

MARIE ALLARD

ANTIBIOTIQUES EMPLOYÉS COMME FACTEURS DE CROISSANCE AU QUÉBEC

24 %
des ordonnances



5 %

du volume total des agents antimicrobiens donnés aux animaux



Sources: Épidémiologie-Qualité et INSPQ

ANTIBIOTIQUES DISTRIBUÉS EN 2008 AU CANADA



194 429 kg

d'ingrédients actifs destinés aux humains (livrés par les pharmacies de détail).

Note: d'autres antibiotiques ont été donnés aux humains dans les établissements de santé.

Sources: Institut canadien de la santé animale et Agence de la santé publique du Canada.

PORCS SOUS ANTIBIOTIQUES

95 %



des troupeaux de porcs canadiens consomment des antibiotiques (excluant les porcelets).

79 %



des troupeaux consomment des antibiotiques ajoutés à leurs aliments.

28 %



boivent des antibiotiques ajoutés à l'eau.

61 %



reçoivent des injections d'antimicrobiens.

Source: Questionnaires remplis par 20 vétérinaires associés à 95 troupeaux en 2009, dans le cadre du programme Surveillance à la ferme du PICRA, de l'Agence de la santé publique du Canada. Note: 28% des troupeaux étaient au Québec.

COMMISSION CHARBONNEAU

Pauline Marois accusée d'ingérence

Éclaboussé la veille, le PQ appelle la Commission à la prudence

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Une mise en garde de la première ministre Pauline Marois envers la commission Charbonneau a soulevé un tollé à l'Assemblée nationale, hier. L'opposition l'a accusée d'ingérence.

Au lendemain d'allégations touchant l'ex-ministre péquiste Guy Chevrette, M^{me} Marois a appelé la Commission à la prudence dans la poursuite de ses travaux. «La Commission doit faire son travail, doit le faire avec prudence», a-t-elle déclaré.

Quelques minutes plus tôt, le vice-premier ministre, François Gendron, avait reproché à la Commission de salir toute la classe politique et de manquer de prudence. Le doyen de l'Assemblée nationale a affirmé que «la façon de travailler» de la Commission l'«indispose».

D'abord réticent à préciser sa pensée, visiblement mal à l'aise, M. Gendron a finalement répondu que la Commission «devrait faire attention». Il a donné l'exemple de la vidéo présentée hier, où l'on peut voir notamment l'ex-maire Gerald Tremblay, d'autres élus, l'humoriste Yvon Deschamps, le cardinal Jean-Claude Turcotte et les hockeyeurs Jean Béliveau et Henri Richard lors d'une réception donnée en 2004 par la firme Roche au Stade olympique.

«Il faut faire attention, parce que j'ai vu toutes sortes de monde à la télévision, a-t-il dit. Dans la vidéo d'hier, il y a des gens qui n'ont pas un brin d'affaire à passer à la télé hier soir, et ils ont passé à la télé. Henri Richard... Il y a beaucoup de choses que je n'aime pas. C'est tout.» Il a laissé entendre que des éléments de preuve ou des témoignages devraient être frappés d'une ordonnance de non-publication.

«Ce qui vous indispose, est-ce le fait que la Commission arrose tout le monde et que



Au lendemain d'allégations touchant l'ex-ministre péquiste Guy Chevrette, Pauline Marois a appelé la commission Charbonneau à la prudence dans la poursuite de ses travaux.

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

toute la classe politique est éclaboussée?» lui a-t-on demandé. «Je souhaiterais qu'on fasse davantage attention à ce que vous venez de mentionner», a-t-il répondu.

Piqué au vif

Quand on lui a demandé si le travail de la Commission l'indispose davantage quand le PQ est éclaboussé que lorsque c'est le PLQ, il a rétorqué: «Ça m'indispose quand on ne fait pas attention.»

«C'est grave. Je suis un type qui a un nom, une crédibilité, et je suis allé en politique pour contrer ce que l'on décrit. Je pense que je suis un gars

intègre, et là, on y va *all out*, comme si on était tous des pareils», a-t-il tonné.

François Gendron a été piqué au vif lorsqu'on lui a demandé s'il a déjà soupçonné du financement illégal au PQ: «S'ils veulent que j'aïlle à la Commission, qu'ils m'invitent. S'ils ont des questions à me poser, je vais y aller.»

Il a précisé qu'il ne connaît pas Gilles Cloutier. «C'est dans un autre milieu qu'il fraie, pas le nôtre, à ma connaissance», a-t-il noté.

Or, quelques minutes plus tard, M. Cloutier a parlé à la commission Charbonneau du rôle qu'il a joué dans le

financement politique de Lucie Papineau, ancienne députée du PQ (1997-2007) aujourd'hui directrice du cabinet de la ministre Nicole Léger. Cette dernière avait convoqué les médias à une conférence de presse, hier, mais elle l'a annulée après que le nom de M^{me} Papineau eut été prononcé à la commission Charbonneau.

Drainville réagit

Le ministre responsable des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, reconnaît quant à lui que les allégations concernant Guy Chevrette «soulèvent des questions». «Mais avant de condamner quelqu'un

sur la base d'un seul témoignage, voulez-vous, s'il vous plaît, être prudents? C'est un principe de droit et de justice. Voyons s'il y a d'autres corroborations et d'autres témoignages qui viennent confirmer ça», a-t-il ajouté.

M. Drainville et ses collègues du PQ n'ont pas toujours eu les mêmes scrupules lorsque des allégations touchaient des libéraux. Mardi, le ministre avait mené une charge contre le PLQ en reprenant les propos de M. Cloutier concernant le financement illégal d'activités du camp du Non au référendum de 1995.

UNE SORTIE DÉNONCÉE

JACQUES DUCHESNEAU
député de la Coalition avenir Québec

«C'est quasiment du *bullying* politique. Je suis tombé en bas de ma chaise lorsqu'on m'a informé de la sortie de la première ministre. Ça demande des excuses envers la commission Charbonneau et aussi envers la population. Et c'est drôle que cette intervention-là vienne quand on commence à sortir des choses qui touchent le Parti québécois.»

GILLES OUMET
député du Parti libéral du Québec

«C'est une forme d'ingérence dans les travaux de la Commission, et ça va à l'encontre du principe fondamental de la séparation des pouvoirs » entre l'exécutif et le judiciaire. « La première ministre ne peut pas se permettre de donner des instructions ou être perçue dans la population du Québec comme donnant des instructions sur la façon avec laquelle la Commission mène ses travaux.»

AMIR KHADIR
député de Québec solidaire

«C'est une grossière ingérence et même à la limite de l'intimidation quand la première ministre s'adresse à la juge Charbonneau pour lui demander de faire attention. Je pense que les gens ne sont pas dupes. Ils vont comprendre qu'à partir du moment où la Commission a commencé à parler de quelques personnalités péquistes, tout à coup, M^{me} Marois trouve que la Commission doit faire preuve de prudence.»

Échangeur Turcotte

ENTRAVES MAJEURES

À COMPTER DU 3 MAI 2013

Fermeture complète

X **Bretelle A-20 est vers A-15 sud**

➔ DE 23 H 59 LE VENDREDI 3 MAI JUSQU'À LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE

Détour : autoroute 720 en direction est, sortie n° 3 - Montréal centre-ville / Rue Guy, autoroute 720 ouest jusqu'à l'échangeur.

Note : Des fermetures de nuit de différentes bretelles de l'échangeur sont également prévues cette fin de semaine.

DETOUR Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

EN CAS DE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DÉFAVORABLES ou de contraintes opérationnelles, la mise en place de cette entrave pourra être reportée de quelques jours.

■ Fermeture complète de longue durée

■ Fermeture complète de longue durée déjà en place

MOBILITÉ MONTRÉAL CHACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION quebec511.info

DES INFRASTRUCTURES POUR TOUS Québec

Pas trop de prudence, S.V.P.



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

La manière de procéder de la Commission « indispose » le vice-premier ministre François Gendron.

N'allez pas me faire croire que c'est la vidéo « maudite » qui a fait sortir de leur réserve les numéros 1 et 2 du gouvernement.

C'est évidemment l'entrée en scène de leur ancien collègue Guy Chevrette dans une histoire assez *cheap* de politique d'asphalte.

Soudain, la première ministre en appelle à la « prudence » de la Commission. Elle qui buvait comme du petit-lait les aventures de la Commission quand Lyne Beauchamp était nommée au passage. Ou quand on voyait Pierre Bibeau recevoir une valise de *cash*. Ou cette semaine encore, quand il a été question de Michelle Courchesne. Elle n'avait « aucun commentaire » mais trouvait ces détails typiques des libéraux...

Soudain, on passe du côté péquiste, et les moqueries laissent place à la présomption d'innocence... L'enthousiasme, à la prudence...

Et voilà le vice-premier ministre, François Gendron, doyen de l'Assemblée nationale, qui en rajoute : la manière de procéder de la Commission « l'indispose ». Ah bon ? C'est nouveau ?

« Je souhaiterais qu'on fasse davantage attention », ajoute-t-il.

Voilà qui est carrément déplacé. Le pouvoir exécutif n'a tout simplement pas le droit de s'immiscer dans le fonctionnement d'une commission d'enquête. Il ne doit pas donner l'impression de le faire non plus.

Encore une fois, c'est Bertrand St-Arnaud, l'excellent ministre de la Justice, qui a rappelé tous ses collègues à l'ordre. La Commission « est maîtresse des

témoins qu'elle appelle, elle est maîtresse dans sa façon de procéder, et moi, comme ministre de la Justice, je ne commenterai ni les témoignages ni la façon dont la commission Charbonneau se déroule ». Merci !

Ça ne veut pas dire que la Commission soit au-dessus de la critique. Ça veut dire que la critique ne peut pas venir des membres du gouvernement. Point.

Il n'y a pas de quoi demander une démission. Et c'est le PQ qui a prolongé de 18 mois le mandat de la Commission. Mais c'est assurément un faux pas.

■■■

J'entendais le commentateur Jean Lapierre se scandaliser de la présentation de cette fameuse vidéo filmée en 2004 lors d'une soirée promotionnelle de Roche au Stade olympique.

Soudain, on passe du côté péquiste, et les moqueries laissent place à la présomption d'innocence... L'enthousiasme, à la prudence...

C'est sûrement désagréable pour Mgr Turcotte ou Yvon Deschamps ou Jean Béliveau, tous des gens au-dessus de tout soupçon, de se voir à la Commission. Mais cette vidéo avait déjà été présentée à Radio-Canada dans un reportage de l'émission *Enquête*. Et surtout, personne n'a insinué quoi que ce soit de négatif à leur sujet, et aucun individu sain d'esprit n'y verra quoi que ce soit de répréhensible. La pertinence de cette

vidéo était de montrer les liens entre l'entreprise et le milieu politique. Et le témoin a dit comment il utilisait certaines vedettes de bonne volonté pour

très simple : elles sont faites pour exposer des systèmes... au public. Bien sûr qu'elles affectent des réputations. Si elles le font inconsidérément, comme dans l'épisode raté du 357C, elles se le font dire. Il y a également des recours judiciaires si elles dérapent.

Il faut pourtant accepter ce compromis : la preuve s'étale devant nous sans être totalement testée. Et des gens seront affectés, parfois injustement. Ça ne veut pas dire qu'on peut tout laisser passer. Les gens affectés peuvent contre-interroger les témoins. Faire valoir leur point de vue.

L'exemple du contre-interrogatoire robuste de Michel Massicotte, hier, pour le compte de Roche, est très éloquent. C'est ainsi, dans un processus de type judiciaire, qu'on établit les faits et qu'on redresse les torts : on teste le témoin, on le met

attirer les faveurs de politiciens. C'est tout.

■■■

Hier, plusieurs se demandaient s'il ne fallait pas revoir la manière de procéder des commissions d'enquête. Les faire fonctionner à huis clos ? Attendre les conclusions ?

Du calme, s'il vous plaît ! Les commissions d'enquête sont publiques pour une raison

en contradiction, on présente l'autre versant de la réalité.

C'est donc ce que doit faire le PQ, comme Guy Chevrette, comme le PLQ, comme qui-conque estime qu'on a laissé un témoin mentir ou exagérer.

C'est d'ailleurs ainsi qu'on a traité Martin Dumont : rudement, et avec raison. (En passant, qui dira aujourd'hui qu'il a déliré sur l'essentiel ?)

Bien sûr que la Commission doit être prudente. Mais pas jusqu'à l'insignifiance ! Trop longtemps ce monde politique aujourd'hui ébranlé a compté sur le silence et la prudence absolue.

On n'a pas besoin d'une Commission rendue stérile, ensommeillée... « par manque d'imprudence », comme chantait l'autre.



Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

le printemps prend forme

Les samedi 4 et dimanche 5 mai 2013



Recevez une carte-cadeau promotionnelle équivalant à

25 % de la valeur de votre achat de mode et d'accessoires sélectionnés

et **15 %** de la valeur de votre achat de produits de beauté et de fragrances*.

* Le montant d'achat admissible exclut les taxes. Sous réserve de certaines exceptions. Visitez-nous en magasin ou à holtrenfrew.com pour connaître tous les détails. La carte-cadeau promotionnelle n'a aucune valeur monétaire et son utilisation est soumise à certaines restrictions. Cette promotion n'est pas en vigueur aux magasins hr2.

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST 514.842.5111 HOLTRENFREW.COM

COMMISSION CHARBONNEAU

Un juge sur la sellette

Visé par des allégations de blanchiment d'argent, Michel Déziel fera l'objet d'une enquête

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
ET CAROLINE D'ASTOUS

Le Conseil canadien de la magistrature se penchera sur le cas du juge Michel Déziel, montré du doigt devant la commission Charbonneau hier par l'ex-organisateur politique Gilles Cloutier. Le témoin a affirmé hier matin que M. Déziel, alors qu'il était avocat, lui avait demandé de «blanchir» 30 000\$ lors des élections municipales de 1997 à Blainville.

Cette révélation a fait bondir le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, François Rolland, qui a aussitôt demandé que la lumière soit faite. «Le Conseil prend au sérieux toute allégation faite à l'endroit d'un juge d'une Cour supérieure. L'affaire sera examinée par le vice-président du Comité sur la conduite des juges. Le mandat du Conseil est d'établir si un juge pourrait être inapte à remplir ses fonctions, selon les dispositions de la Loi sur les juges», indique un communiqué.

Il a été impossible de s'entretenir avec le juge Déziel hier. Il serait actuellement en vacances à l'extérieur du pays, selon sa secrétaire.

Gilles Cloutier a relaté hier avoir reçu en octobre 1997 un coup de fil de Michel Déziel, qui travaillait pour la campagne d'Action civique Blainville. «Il m'a demandé en 1997 si je pouvais changer 30 000\$ en 750\$.»

Le chef de ce parti était Pierre Gingras, qui a été maire de Blainville pendant



Gilles Cloutier a affirmé hier matin que Michel Déziel, alors qu'il était avocat, lui avait demandé de «blanchir» 30 000\$ lors des élections municipales de 1997 à Blainville.

12 ans. Il siège aujourd'hui au conseil d'administration de Radio-Canada.

Gilles Cloutier affirme qu'il connaissait bien Déziel puisqu'ils avaient travaillé ensemble dans l'organisation d'élections fédérales. «Il savait que j'avais beaucoup de contacts à Blainville - je connais tout le monde. C'était facile pour moi. Pour lui, comme avocat, ça aurait paru mal pour son code d'éthique: un avocat, commencer à changer des chèques au porte-à-porte...»

Le témoin dit que Michel Déziel lui a remis une

enveloppe blanche contenant 30 000\$ en espèces. Cet argent provenait de la firme de génie Dessau, lui aurait précisé celui qui était alors avocat.

«Il a fait une fraude. Je me devais de le mentionner maintenant qu'il est juge», a dit Cloutier.

Michel Déziel a été blanchi en 1999 de trois accusations de financement illégal portées par le Directeur général des élections du Québec. Il avait été accusé d'avoir recueilli des contributions illégales lors de la campagne d'Action démocratique de Boisbriand en 1994.

Ancien employeur surpris

Un ancien employeur de Michel Déziel s'est dit surpris des allégations de prétenoms qu'il a faites devant la Commission. «Oui, c'est étonnant, dit-il. On n'a jamais attendu parler d'activités de la sorte», a indiqué Jean-Jacques Rainville, du cabinet de Dunton Rainville.

«Il était mon adversaire à Blainville, ironise M^c Rainville. Je l'ai recruté à l'époque pour sa clientèle. Mais il n'est pas resté longtemps», ajoute-t-il. Michel Déziel a travaillé dans ce cabinet en 2002 et 2003, soit

tout juste avant d'être nommé juge.

Interpellé par le témoignage de Gilles Cloutier, le président de l'Association des lobbyistes s'est dit préoccupé par les révélations du témoin à la commission Charbonneau, s'inquiétant pour la réputation de la profession.

«Il a fait une fraude. Je me devais de le mentionner maintenant qu'il est juge.»

— Gilles Cloutier

«Les pratiques malsaines évoquées devant la commission Charbonneau n'ont rien à voir avec la profession légitime de lobbyiste. Le lobbyiste est bien différent des gestes illégaux dont parle M. Cloutier», rectifie Étienne Couture, président de l'Association.

Le président rappelle d'ailleurs que Gilles Cloutier n'est pas inscrit au Registre. Une information validée par la suite par le commissaire au lobbyisme du Québec. «M. Cloutier et ses activités ne figurent pas au Registre», précise Émilie Giguère, directrice des communications du commissaire au lobbyisme.

Selon la directrice, les révélations de la commission Charbonneau préoccupent le commissaire. «Le témoignage démontre qu'il faut des modifications législatives à la loi, dit-elle, rappelant que les délais de prescriptions font en sorte que le commissaire a souvent peu de temps pour agir.

L'AVOCAT DE
CHEVRETTE POURRA
CONTRE-INTERROGER
CLOUTIER

L'avocat de Guy Chevette pourra contre-interroger Gilles Cloutier, qui a éclaboussé l'ex-ministre des Transports, à la reprise des audiences, le 13 mai. Après avoir affirmé s'être fait demander 100 000\$ par l'un de ses proches, le témoin a indiqué hier avoir exigé que Guy Chevette soit présent à un cocktail de financement pour l'ancienne députée péquiste de Prévost, Lucie Papineau. «Chevette était le gars le plus clean pour aller chercher de l'argent des entrepreneurs», a-t-il déclaré. Quinze entrepreneurs en construction auraient alors versé 1000\$ chacun pour parler cinq minutes à l'ex-ministre.

— Pierre-André Normandin

UN CONTRE-
INTERROGATOIRE CORSÉ

Gilles Cloutier a fait face à un dur contre-interrogatoire, hier. L'avocat de son ancien employeur, Roche, Michel Massicotte, a avancé que le témoin avait fraudé la firme de génie en réclamant des déjeuners supposément pris dans des restaurants qui n'en servaient pas. Le témoin a expliqué qu'il se faisait ainsi simplement rembourser des dépenses difficilement justifiables, comme convenu avec son patron, Marc-Yvan Côté. L'avocate du Parti québécois, Estelle Tremblay, a quant à elle souligné qu'en déclarant faillite au début des années 2000, il n'avait acquitté que le quart d'une amende de 91 500\$ imposée pour sa participation à un cartel. Ce qui ne l'a pas empêché d'acheter une maison de 200 000\$ dans Charlevoix peu après.

— Pierre-André Normandin

DOUBLE COMPTABILITÉ
AU PLQ LORS DE DEUX
ÉLECTIONS

L'organisateur politique Gilles Cloutier a indiqué avoir eu recours à la double comptabilité lors des deux élections qu'il dit avoir organisées pour le Parti libéral du Québec (PLQ). «Utilisez-vous les mêmes procédés que les élections municipales?» lui a demandé l'avocate du Parti québécois, Estelle Tremblay. «Oui.» Il a précisé que certaines dépenses n'ont jamais été rapportées à l'agent officiel du parti. «J'étais le seul. Le candidat ne le savait pas», a-t-il tenu à préciser. Il affirme que l'entreprise Desjardins Asphalte lui a fourni des contributions illégales «lors du congrès de Jean Charest».

— Pierre-André Normandin

CLOUTIER COULÉ PAR
LA COLLUSION?

La collusion, «j'étais bon dans ça. Je ne savais pas qu'un Bureau de la concurrence existait. Je l'ai su». Après s'être reconnu coupable en 2000 d'avoir dirigé un cartel de déneigement à Montréal, Gilles Cloutier a admis hier avoir été de nouveau l'objet d'une enquête en 2007. Si cette enquête du Bureau de la concurrence n'a pas débouché sur des accusations, le dossier a été transféré à la Sûreté du Québec, démontre un document présenté à la commission Charbonneau hier. Questionné par l'avocate du Parti québécois, Gilles Cloutier a reconnu que cet épisode coïncide avec le début de sa collaboration avec l'escouade Marteau.

— Pierre-André Normandin

Êtes-vous tannés d'avoir mal aux pieds?

Très grande sélection de chaussures et sandales tendance avec ou sans ORTHÈSES.

POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AAA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis
3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

VENTE 25^e ANNIVERSAIRE
LE VRAI SALON VOYAGEUR DU TAPIS
****NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE PAR LES IMITATEURS!****

LE MEILLEUR CHOIX LES MEILLEURS PRIX

LES COULEURS ET LES MODÈLES PEUVENT VARIER	TAPIS DE LAINE PERSAN KASHAN NOUÉ À LA MAIN 13' X 10' ÉTAIT 5 800\$ MAINTENANT 1 499\$		TAPIS PERSAN NAÏN LAINE/SOIE 10' X 6'9" ÉTAIT 6 400\$ MAINTENANT 3 499\$	LES MEILLEURS PRIX
	TAPIS QUM PURE SOIE NOUÉ À LA MAIN 9' X 6' ÉTAIT 9 800\$ MAINTENANT 2 999\$		TAPIS PERSAN TABRIZ NOUÉ À LA MAIN 8' X 5' ÉTAIT 3 200\$ MAINTENANT 549\$	
	TAPIS CHUBI DE LAINE FILÉE À LA MAIN 5' X 3' ÉTAIT 2 500\$ MAINTENANT 199\$		TAPIS PERSAN TRIBAL PURE LAINE 3' X 5' ÉTAIT 1 400\$ MAINTENANT 145\$	
	LE 1^{er} TAPIS JUSQU'À 75% DE RABAIS ET LE 2^e EST GRATUIT*			

TOUS LES TAPIS SONT NEUFS ET FABRIQUÉS À LA MAIN - TAILLES DE 2' X 3' À 12' X 18'
POLITIQUE D'ÉCHANGE D'UN AN!

LE SAMEDI 4 MAI DE 11 H À 18 H **LE DIMANCHE 5 MAI DE 10 H À 17 H**

HOTEL RUBY FOO'S
7655, BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL
STATIONNEMENT GRATUIT
DEBIT • VISA • MC • AMEX • CHÈQUES • ARGENT COMPTANT



Brault & Martineau

DU VENDREDI 3 MAI AU DIMANCHE 5 MAI SEULEMENT!

Si votre solde quotidien moyen est de :
1000\$ 500\$ 100\$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :
16,03\$ 8,01\$ 1,60\$

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ sur les meubles, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur le relevé de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Prix en vigueur du vendredi 3 mai au dimanche 5 mai 2013 à l'entrepôt Brault & Martineau seulement. Quantités limitées sur certains articles. Valables pour les produits en inventaire seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails à l'entrepôt Brault & Martineau. *Sauf sur les produits informatiques. Détails à l'entrepôt Brault & Martineau. *EcoFrais inclus.



C'EST LA
MÉGA VENTE D'ENTREPÔT

DIRECTEMENT À NOTRE ENTREPÔT DE 600 000 PI²

PRIX DE LIQUIDATION!

SUR LES MEUBLES, MATELAS, ACCESSOIRES DE DÉCORATION, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

PRODUITS NEUFS, DÉMONSTRATEURS ET FIN DE SÉRIES



Mobilier de salon

De style transitionnel, deux tons
Livraison gratuite

• Causeuse.....7,58\$/mois ou 379\$
• Fauteuil.....6,98\$/mois ou 349\$

798\$
/mois
OU
399\$
Sofa



Mobilier de cuisine de style pub

De style transitionnel, au fini merlot, table de 91 x 137 cm (36 x 54 po) avec panneau de rallonge de 46 cm (18 po)
Livraison gratuite

998\$
/mois
OU
499\$

Comprend : 1 table et 6 tabourets



199\$
Grand lit/713 ressorts

SUPERIOR COMFOR

Matelas semi-ferme/Tissu 100% polyester/Ressorts ensachés
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du fabricant de 1 an



MOLLY

Matelas moelleux/Dessus à coussinet Euro top/Mousse Serta®/Pillowsoft® Mousse Support Serta®/Fibres Support Serta®
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du fabricant de 1 an et 5 ans du fabricant au prorata. Livraison gratuite
• 1 place/252 ressorts...5,38\$/mois ou 269\$
• Grand lit/460 ressorts...6,38\$/mois ou 319\$

598\$
/mois
OU
299\$
2 places/357 ressorts



Euro-lit

Se transforme en lit, muni d'un espace de rangement en dessous. Ce lit est idéal lorsque de la visite imprévue ou les amis de vos enfants restent à coucher!

Livraison gratuite

249\$

VASTE SÉLECTION D'ACCESSOIRES DE DÉCORATION!

Photos à titre indicatif



Cadres à partir de 49\$ ch.

Coussins à partir de 9\$ ch.

Lampes à partir de 29\$ ch.



1098\$
/mois
OU
549\$

FRIGIDAIRE

Réfrigérateur de 18 pi³

2 étagères coulissantes de grande largeur en verre SpillSafe®, 2 bacs à humidité contrôlée, portes réversibles, Energy Star®
Livraison, ramassage et service gratuits



798\$
/mois
OU
399\$

Blomberg

Lave-vaisselle

4 programmes, 3 réglages de température, capacité de 12 couverts, intérieur en acier inoxydable, modèle silencieux (52 dB)
Livraison, ramassage et service gratuits



2398\$
/mois
OU
1199\$
La paire

SAMSUNG

Laveuse à chargement frontal de 4 pi³

8 programmes, affichage DEL, essorage de 1100 tr/min, Energy Star®

Sécheuse de 7,3 pi³

7 programmes, 3 options de séchage, console d'affichage DEL
Livraison, ramassage et service gratuits
Quantité limitée de 70



783\$
/mois
OU
391⁵⁰\$
89\$ - Frais de \$2,35\$
39\$ - EcoFrais

PROSCAN

Téléviseur à écran ACL de 39 po

Résolution pleine HD 1080p, 1 entrée PC (VGA), prise pour écouteurs
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois
Quantité limitée



1083\$
/mois
OU
541⁵⁰\$
89\$ - Frais de \$2,35\$
39\$ - EcoFrais

SHARP

Téléviseur à écran ACL de 46 po

Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB, 1 entrée PC
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

Payez en **+50 versements sans intérêt*** jusqu'en juillet 2017 sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques!

LIVRAISON DISPONIBLE 7 JOURS SUR 7, MÊME LE DIMANCHE! DANS UN RAYON DE 200 KM. DÉTAILS À L'ENTREPÔT.



ENTREPÔT BRAULT & MARTINEAU
1 800 463-0779 • 514 648-5757
8600, Place Marien, Montréal-Est (Sortie 83 ou 85 Autoroute 40)
HEURES D'OUVERTURE: VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI ET DIMANCHE 9 H À 17 H

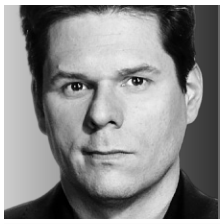
Suivez-nous sur **twitter** au @BM_Promotions
braultetmartineau.com

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Accord D Desjardins, MasterCard, VISA, Paiement Direct

ACTUALITÉS

Tata.com



PATRICK
LAGACÉ
CHRONIQUE

C'est l'histoire d'un jeune homme qui promène son chien dans un parc du quartier Mercier et qui aperçoit en plein jour un pauvre type en train de faire un numéro deux dans un bosquet.

Le jeune promeneur de chien enfle un métaphorique costume de superhéros et apostrophe le pauvre type. À grands coups de jurons, il l'insulte et lui ordonne de ramasser ses excréments.

Ça tombe bien, en propriétaire de chien modèle, il a un sac sous la main. Ramasse ta merde, lui dit-il.

Le pauvre type est un *poqué*, ce qui n'excuse rien mais qui en explique probablement un bout sur ce qu'il vient de faire dans le bosquet.

Il s'exécute. Il ramasse sa merde. Il la dépose dans la poubelle.

Ce n'est pas assez pour le jeune homme. Il ne veut même pas entendre le *poqué* rouspéter. Ta gueule, qu'il lui dit, sale BS, c'est moi qui paie ton logement; c'est moi qui paie ce parc-là, je sais pas pourquoi je ne te pète pas la gueule...

Et justement, au milieu d'une diatribe petit facho qui se donne le droit de tout parce qu'il paie des taxes, BANG, il

fait tomber l'ivrogne, en continuant à le menacer.

L'ivrogne est quasiment en larmes. Je ne sais pas si le jeune homme avait une bosse dans le pantalon, mais je devine que oui...

Le justicier s'appelle Marvin Lapointe. Il a 26 ans.

Si, à ce point-ci de mon histoire, vous vous demandez

Quelle époque, où les gens se filment faisant toutes sortes de pitreries. Et en diffusent les images! S'attirant honte, opprobre, accusations ou congédiements.

comment je peux vous faire avec précision la description de la rencontre entre ces deux pauvres types – les deux étant pauvres pour des raisons différentes –, bravo, vous êtes allumé...

Réponse: c'est parce que nous sommes au XXI^e siècle.

Et au XXI^e siècle, tout se filme, parce qu'il faut bien évidemment tout montrer. Se montrer.

Dirty Marvin a donc filmé la scène avec son téléphone. Et il a mis la vidéo sur sa page Facebook.

Traduction: il s'est filmé en train de commettre des voies de fait et il s'est empressé de partager le délit avec l'univers entier. Jackass rencontre les Darwin Awards...

Quelle époque, où les gens se filment faisant toutes sortes de pitreries. Et en diffusent les images!

S'attirant honte, opprobre, accusations ou congédiements. Ces histoires d'arroseurs arrosés et filmés abondent. Tu penserais que les gens apprendraient de ces erreurs. Tu te tromperais.

Juste avant Facebook et Twitter, en pleine ascension des blogues, Marie-France Bazzo avait en 2004 lancé un

est la victime de petites brutes et ça se conclut par une crucifixion et beaucoup, beaucoup de sang...

C'est brillant. C'est dur. C'est d'une beauté troublante. C'est violent.

Ça fait scandale, forcément, justement parce que ça saigne. En fait, ça saigne et c'est beau: on sait pas comment prendre ça, en cette époque binaire...

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) français songe à l'interdire aux moins de 16 ans, peut-être même aux moins de 18 ans. MusiquePlus a annoncé qu'elle ne diffusera pas le clip.

Quelques observations... Nous sommes en 2013: le clip de Dolan va vivre sur le web. Il sera vu par ces jeunes yeux qu'on veut préserver d'une métaphore qui décrit très bien la réalité du *bullying*.

Mais non, ça ne se finit (presque) jamais en boucherie. La question n'est pas là. Le truc, c'est que si on pouvait ouvrir une petite fenêtre dans le cœur, dans l'âme et dans la tête des ti-culs qui se font insulter et qui se font battre par les petites brutes dans nos écoles, c'est ce qu'on verrait. Du sang partout.

Quant à MusiquePlus qui ne diffusera pas le clip de Dolan-Indochine: je suis heureux d'apprendre que MusiquePlus existe encore.

Quant à Dolan: continue, jeune homme.

TATA.COM, PART II — J'ai lu dans le *Journal de Québec*, plus tôt cette semaine, un article sur ce soudeur montréalais

qui a coulé une rondelle du Canadien dans les fondations du futur Colisée de Québec...

Et, et... Et je vais le dire comme ça sort: le journaliste a donné la parole à un certain Jean-Jacques Dubois, présenté comme un « psychosémioticien » et « spécialiste des mauvais sorts ».

La semaine prochaine, Raël nous dit ce qu'il pense de l'exploration spatiale.

POW-POW — Drame au Kentucky, mardi. Dans cette maison mobile montrée dans les journaux, un garçon de 5 ans a tué sa sœur de 2 ans. Une balle de carabine de calibre .22 en pleine poitrine.

Une décharge accidentelle mortelle, comme il s'en produit chaque jour dans ce pays fou de ses 300 millions de guns.

Ce qui teinte ce drame-là: le ti-cul a tiré sur sa sœur avec sa propre carabine, une carabine pour enfants, fabriquée par Keystone Sporting Arms, dont le marketing est « Ma première carabine », justement. Bleue, pour les garçons. Pour les filles, devinez...

En 2008, il s'est vendu aux États-Unis 60 000 carabines pour enfants, chez Keystone Sporting Arms.

En 2008, il ne s'est vendu aux États-Unis aucune friandise chocolatée de type œuf Kinder: trop dangereuses pour les enfants, selon les lois américaines.

À cause du jouet dans l'œuf. Danger d'étouffement.

Je dis ça de même.

Le BIXI interdit aux 120 kg et plus

KARIM BENESSAIEH

À quelques jours du lancement du BIXI à New York, un tabloïd local a fait une découverte troublante: ces vélos sont interdits aux usagers qui pèsent plus de 120 kg (265 lb).

Cocasse et typiquement américain? Ne riez pas, la même condition existe à Montréal.

Pratiquement inconnue, au point où les responsables du BIXI ont dû fouiller pour la retrouver, la clause 8.3 établit à 120 kg la « charge maximale » que peut supporter le vélo. Il s'agit de l'une des 65 conditions que s'engage à respecter tout usager.

« Nous ne l'avons jamais appliquée: on n'empêchera pas quelqu'un d'utiliser un vélo à cause de son poids », précise tout de go Michel Philibert, président-directeur général de la Société de vélo en libre-service, gestionnaire de BIXI.

Pas appliquée à New York

À New York, le *Post* a déniché quelques « futurs usagers » qui ont trouvé cette limite « insensée »,



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

Les usagers du BIXI doivent s'engager à respecter 65 conditions, dont celle de ne pas peser plus de 120 kg.

particulièrement dans un pays où l'obésité atteint des proportions épidémiques. Le département des Transports new-yorkais a assuré qu'il n'appliquerait pas cette règle « de façon stricte ».

La limite de 120 kg est une recommandation du fabricant Devinci, dit M. Philibert. « Elle a été déterminée par des tests intensifs. » Dans l'univers des vélos grand public, cette charge maximale est

nettement plus élevée que la moyenne, note-t-il.

En cas de surcharge, ce n'est pas le cadre du vélo, mais plutôt les freins, les roues et les vitesses qui deviennent moins efficaces. Tout comme à New York, mais

aussi à Boston et à Londres, ce sont des préoccupations juridiques qui poussent les responsables à inclure cette limite dans les conditions d'utilisation.

D'autres restrictions peu connues sont d'ailleurs imposées aux usagers montréalais.

« Nous n'avons jamais appliquée cette règle: on n'empêchera pas quelqu'un d'utiliser un vélo à cause de son poids. »

— Michel Philibert, PDG de la Société de vélo en libre-service

En enfourchant son BIXI, « l'utilisateur déclare être en mesure d'utiliser un vélo et avoir la condition physique adaptée à cette utilisation », peut-on notamment lire. Vous voulez rouler en famille? Le BIXI « est interdit à tout mineur de moins de 14 ans, accompagné ou non ». Et ne pas rapporter son vélo dans un délai de 24 h peut coûter très cher: « une pénalité maximale de 1000\$ ».

3 AU 19
MAI
2013

50%*

À 50%*, ARRÊTEZ D'Y PENSER. ACHÉTEZ VOTRE NOUVEAU CANAPÉ ET LIBÉREZ-VOUS L'ESPRIT.



fait ici

Perez vous aide à décider...

*nous vous offrons 50% sur la collection Lisboa et 35% sur toutes les autres collections et ceci pour une période limitée.



Perez

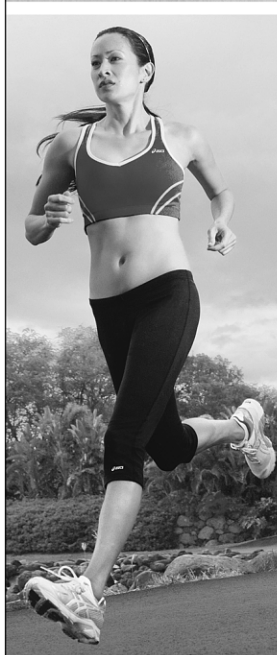
mobilierperez.com

atelier | salle de montre
1247 de Condo, Montréal
Québec H3K 2E4
514 933 3993

lundi au mercredi
Jeudi et vendredi
samedi + dimanche

10h-18h
10h-21h
10h-17h

BOUTIQUE
COURIR
votre partenaire de course



asics



GEL-DS Racer 9
Compétition
Femme

À l'achat de chaussures de course à pied chez Boutique Courir, recevez gratuitement un plan d'entraînement personnalisé de 8 semaines:

Pour préparer un 5 km, 10 km, demi-marathon ou marathon **OU** Pour votre mise en forme avant de commencer à courir

En partenariat avec **CYCLIDE** www.cyclide.org

Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal

Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit

Boutique de course à pied de l'année 2012 au Canada selon

IBRC.ca

www.boutiquecourir.com

Chaussures • Vêtements • Accessoires • Produits énergétiques

CONTRATS

Ce que Montréal a changé en douce

KARIM BENESEAIEH

Dans la quasi-indifférence et à l'unanimité des élus, Montréal a considérablement durci le 18 décembre dernier sa politique d'octroi des contrats. On sait depuis vendredi dernier que les entreprises coupables de collusion, comme Dessau, peuvent être bannies pour cinq ans. Ce qu'on sait moins, c'est que cette refonte de la Politique de gestion contractuelle entreprise il y a quatre mois contient de nombreuses autres surprises. La vingtaine de modifications permettent en effet de punir les lobbyistes, les membres des comités de sélection, les fonctionnaires et les élus qui briseraient les règles et truqueraient les appels d'offres. En posant un geste d'éclat controversé la semaine dernière, le maire Michael Applebaum a promis que ce ne serait pas le dernier. Voici un survol des nouvelles mesures qui lui permettront de tenir parole.

■ **Expulsé du comité de sélection**

Tout membre d'un comité de sélection chargé d'analyser un appel d'offres devait auparavant « avertir sans délai » les responsables du comité s'il avait des liens avec une des entreprises qui déposaient une soumission. Il devra maintenant le « déclarer sans délai » et pourrait, à la discrétion de la Ville, être expulsé du comité.

Quand un appel d'offres était lancé et jusqu'à ce que le contrat soit accordé, il était obligatoire de ne communiquer qu'avec le responsable désigné de l'appel d'offres. On peut maintenant contacter le contrôleur général si on juge le comportement de ce responsable suspect. Enfreindre cette règle entraîne dorénavant un bannissement des contrats durant un an.

■ **Le fameux article 2.2**

Intitulé Infractions passées et admissibilité, l'article 2.2 utilisé la semaine dernière a été complètement réécrit. La Ville pouvait déjà interdire de contrats pendant cinq ans une entreprise dont un administrateur, un employé ou un sous-traitant avait été reconnu coupable par un tribunal de collusion. On y ajoute maintenant le fait d'avoir « admis avoir participé à de tels actes ». L'entreprise est responsable de toute personne qui lui est « liée » depuis cinq ans.

■ **Pots-de-vin amers**

Il n'est plus nécessaire d'avoir une décision du tribunal associant l'entreprise à des pots-de-vin. Dorénavant, le soumissionnaire affirme « qu'à sa connaissance personnelle et après une vérification sérieuse », aucune personne liée ne s'est prêtée à cette activité. S'il y a eu ou condamnation devant la cour par la suite, l'entreprise est écartée pendant cinq ans.

■ **Lobbyistes sous la loupe**

Le travail des lobbyistes sera considérablement compliqué par les nouvelles mesures. Les entreprises devaient déclarer que toute communication d'influence avait été faite conformément aux lois. Elles doivent maintenant les détailler, écrire qui a tenté d'influencer quel élu ou fonctionnaire. Une infraction à cet article peut valoir une exclusion des contrats pendant un an. Même sévérité s'il y a lobbying entre le dépôt de la soumission et l'octroi du contrat.

■ **Appels d'offres casher**

Il était déjà interdit à une entreprise d'embaucher, pendant un an, tout fonctionnaire ayant contribué à l'élaboration d'un appel d'offres auquel elle a participé. Cette interdiction est considérablement élargie, empêchant notamment « toute personne liée au soumissionnaire » d'embaucher ce fonctionnaire. Briser cette règle entraîne une exclusion de trois ans.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Michael Applebaum

■ **Liens d'affaires déclarés**

Les liens d'affaires entre les entreprises et les personnes chargées de la rédaction des documents de l'appel d'offres doivent être déclarés. Sinon, l'entreprise verra le contrat résilié et ne pourra plus faire affaire avec la Ville pendant un an.

■ **Suivre la trace des fautifs**

Un tout nouvel article, le 7.4, vise clairement à empêcher les transferts d'actifs d'entreprises prises en défaut. Tout soumissionnaire doit déclarer qu'il n'a acquis aucun bien provenant d'une entreprise bannie, et ce, dans les deux dernières années. Aucune peine n'est prévue en cas d'infraction, à part la résiliation du contrat.

Rachat de TQS Entente entre V et son syndicat

Cinq ans après le rachat de TQS par Remstar et le licenciement de plus de 300 personnes, la station connue aujourd'hui sous le nom de V et son syndicat se sont entendus sur une toute première entente de principe, mercredi soir. L'entente concerne une nouvelle convention collective et un règlement concernant les indemnités de départ des employés licenciés en 2008. Le Syndicat des employés de V Interactions-CSN n'a pas souhaité en révéler le contenu puisqu'elle doit encore être soumise et approuvée par ses membres.

— Annabelle Blais

Écoles Budgets de construction attendus

Les commissions scolaires sauront au cours des prochains jours si elles obtiennent des budgets pour la construction ou l'agrandissement d'écoles afin de faire face à l'augmentation du nombre d'élèves dans plusieurs régions. La ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, annoncera les projets retenus pour la prochaine année. Le Plan québécois des infrastructures, dévoilé la semaine dernière, prévoit l'ajout de 23 nouvelles écoles et l'agrandissement de 46 autres d'ici 2023, pour une enveloppe totale de 460 millions.

— Pascale Breton

Pour l'amour de la cuisine
et une offre exceptionnelle.

 **BOSCH**
Des technologies pour la vie

À l'achat d'appareils Bosch
admissibles, recevez des
remises instantanées
pouvant atteindre

2100 \$*



L'offre ne comprend pas nécessairement les éléments montrés.

Pour obtenir plus de détails et la liste complète des détaillants, adressez-vous à un représentant Bosch ou visitez le www.bosch-home.ca

Corbeil Électroménagers
30 succursales

JC Perreault
Joliette · Kirkland · Saint-Hubert
St-Roch-de-l'Achigan · Laval

Maison Éthier
Saint-Basile-le-Grand
Saint-Jean-sur-Richelieu

Germain Larivière
Brossard · Laval
St-Hyacinthe

Offre valide du 4 avril au 16 mai 2013.

Laissez la nourriture et nos électroménagers vous conquérir : [facebook.com/boschcdn](https://www.facebook.com/boschcdn)

* Le montant total de la remise indiquée s'applique à l'achat d'un ensemble de 5 appareils. Réfrigérateur encastré, table de cuisson à induction, four mural double ou combiné avec four à micro-ondes, système de ventilation et un lave-vaisselle de série 800 Plus (poignée saillante). Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Bosch. Offre en vigueur seulement chez les détaillants autorisés participants. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. La remise ne comprend pas le modèle B26FT70SNS (réfrigérateur autonome à portes françaises). Offre uniquement valable au moment de l'achat. Chez certains détaillants, le prix indiqué tient déjà compte de la remise. BCAN060-24-107667-4



ACTUALITÉS

Des contaminants dans votre jus?

Le bilan du MAPAQ révèle la présence de produits chimiques dans certains aliments

EXCLUSIF

MARIE ALLARD

Deux échantillons de jus de pomme contenant de la patuline « dans une proportion qui pourrait constituer un risque pour la santé à la suite d'une trop grande consommation » ont été détectés par le ministère de l'Agriculture (MAPAQ), a appris *La Presse*. Les deux jus provenaient du même fabricant, qui a depuis fait les changements nécessaires, assure le Ministère.

La patuline est une toxine produite par un champignon microscopique qui apparaît dans les fruits pourrissants. Elle peut notamment « provoquer une irritation gastro-intestinale et un dysfonctionnement rénal » lorsqu'elle est ingérée en dose suffisamment élevée, selon Santé Canada. Ne jetez pas votre verre de jus de pomme pour autant: 300 autres échantillons examinés en 2011-2012 étaient conformes.

Des fruits et légumes vendus au Québec ont également dépassé les normes en vigueur pour les résidus de pesticides et de métaux. Il s'agit de raisins verts, de carottes et de melons d'eau importés, ainsi que de laitues romaines d'ici. Mais c'est encore une fois l'exception puisque seulement 1,2 % des 855 fruits et légumes analysés ont posé problème.

Ces résultats sont tirés du premier bilan annuel du nouveau plan de surveillance des contaminants chimiques dans les aliments vendus au Québec. « On essaie d'avoir une vision beaucoup plus large des contaminants chimiques », a expliqué en entrevue Daniel Tremblay, du Laboratoire d'expertise et d'analyse alimentaire du

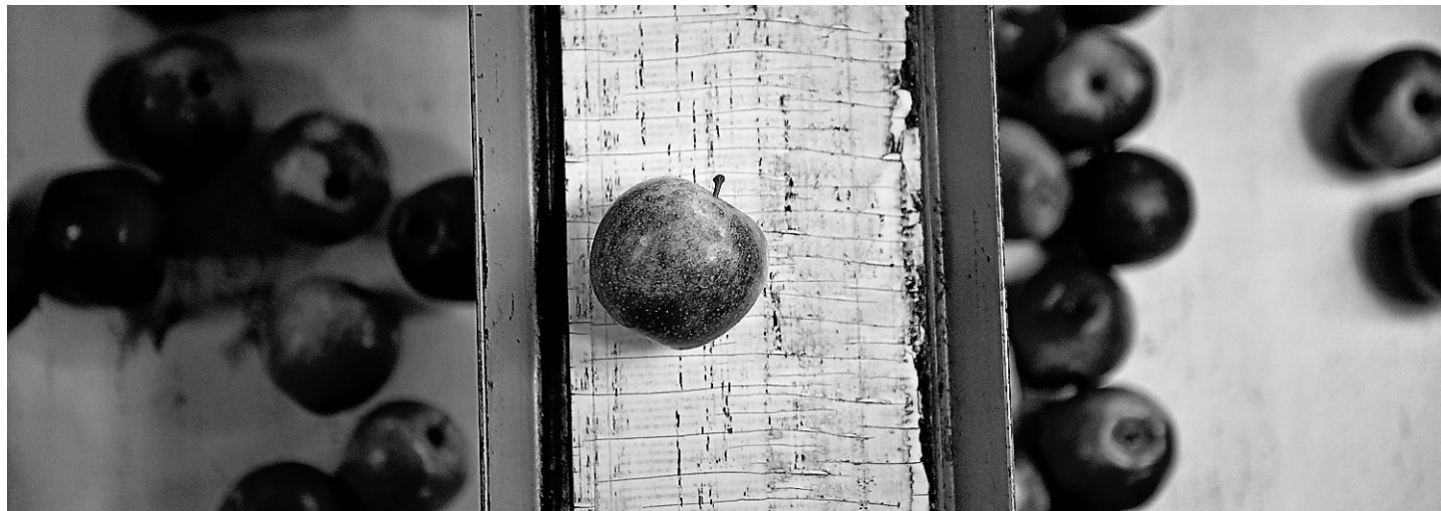


PHOTO ARCHIVES, BLOOMBERG

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a découvert des contaminants dans du jus de pomme et du riz, entre autres, mais la vaste majorité des aliments analysés ne posent aucun risque.

MAPAQ. L'objectif est de détecter les dangers que pourraient poser plus de 600 résidus chimiques dans les denrées qui constituent la base de notre alimentation.

Autres aliments visés

En plus du jus de pomme, des fruits et des légumes, le MAPAQ s'est penché sur les poitrines de poulet en 2011-2012. Quelques résidus industriels y ont été détectés, mais à des taux qui ne posent pas de risque pour la santé.

Le MAPAQ s'est ensuite attardé au riz, à la farine de blé et aux céréales pour bébé. « Seul le riz a engendré un résultat indiquant un dépassement de la norme en vigueur en ce qui a trait aux pesticides », révèle le bilan mi-annuel de 2012-2013, qui vient aussi d'être dévoilé.

C'est un échantillon de riz à grains longs de Camargue qui a suscité des inquiétudes. On y a décelé un taux de 1,51 partie par million de pirimiphos-méthyle, un pesticide. « Le produit n'est pas conforme à la Loi sur les aliments et drogues », qui prévoit une limite de 0,1 partie par million, a indiqué Caroline Fraser, porte-parole du MAPAQ. « Mais il ne présente pas de risque pour la santé », a-t-elle ajouté.

Varier son alimentation

Même si les jeunes enfants sont les plus à risque d'une exposition excessive en raison de leur faible poids, la présence de patuline dans deux échantillons de jus de pommes ne doit pas inquiéter les parents outre mesure, selon Stéphanie Côté, nutritionniste à Extensio. « C'est une raison de plus de ne pas offrir toujours le même jus et de comprendre

qu'on ne boit pas du jus comme de l'eau », a-t-elle souligné. Un enfant de 2 ans devrait boire au maximum 125 ml de jus de fruit par jour, d'après le ministère de la Santé du Québec.

Les conseils sont semblables si on craint les pesticides dans le riz, qui défraie déjà la chronique parce qu'il contient souvent des résidus d'arsenic. « Il n'y a pas de raison d'arrêter d'en manger, mais, encore là, la variété est importante », a recommandé M^{me} Côté.

Les prochains aliments qu'examinera le MAPAQ sont les purées pour bébés, le bœuf haché, le porc, le lait pour nourrissons et le jus d'orange. « On ne peut pas couvrir tous les aliments vendus au Québec: il y en a trop, a fait valoir M. Tremblay. Mais chaque année, on cible une filière pour être capables de faire le tour du jardin en cinq ans. »

FONTE DE LA BANQUISE

Un nouveau guide pour naviguer en Arctique

CHARLES CÔTÉ

Avec la fonte accélérée de la banquise qui ouvre de nouvelles perspectives, le gouvernement fédéral lance un « Guide de planification de navigation en Arctique ».

Son but est « d'offrir un outil de planification stratégique aux bâtiments nationaux et internationaux qui naviguent dans l'Arctique canadien », affirme Pêches et Océans Canada sur sa nouvelle page web.

La carte interactive mise en ligne mercredi permet d'afficher plusieurs types de renseignements, comme l'emplacement des communautés, des aéroports, des mines ou des aires protégées.

La zone visée par la carte couvre tout le littoral nordique du Québec et les côtes de la baie d'Hudson ainsi que l'archipel arctique et la mer de Beaufort.

Fonte accélérée de la banquise

La publication de ce nouvel outil survient au moment où l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sonne une nouvelle fois l'alarme au sujet de la fonte de la banquise polaire. On la prévoit maintenant pour le milieu du siècle. Avec des conséquences inévitables, mais toujours inconnues sur la météo mondiale.

La fonte record de 2012 est « un signe troublant des changements climatiques », affirme Michel Jarraud, secrétaire

général de l'OMM, dans un communiqué envoyé hier.

L'Arctique se réchauffe deux à quatre fois plus rapidement que la moyenne mondiale, selon les plus récentes recherches. La disparition de la banquise en est à la fois une cause et une conséquence. La glace réfléchit de 80 % à 90 % de la lumière solaire, alors que l'eau libre en absorbe 93 %. Donc, moins il y a de glace et plus l'océan Arctique se réchauffe.

Si la surface de la banquise arctique a diminué d'environ la moitié depuis les années 70, le volume de glace a diminué de 80 %. C'est la quasi-disparition de la glace pluriannuelle, la plus épaisse et la plus dure, qui est à l'origine de cette fonte massive.

MINE AURIZON, EN ABITIBI

Déversement d'eau contaminée

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Le déversement de plusieurs centaines de milliers de litres d'eau contaminée – peut-être par des « métaux lourds » – et de quelques tonnes de rejets miniers pourrait polluer l'environnement non loin de la baie James.

C'est la rupture d'une digue installée sur un bassin de rétention de la mine d'or Aurizon division Casa Berardi qui est à l'origine de l'accident.

Le service Urgence-Environnement du ministère de l'Environnement du Québec a été avisé du problème vers minuit, dans la nuit de mercredi à hier. L'événement aurait des impacts « assez préoccupants » sur l'environnement. « C'est de l'eau contaminée

et des métaux lourds, mais on ne sait pas quelle est leur composition exacte. Ce sont les échantillons qui vont nous permettre de le savoir », a affirmé Stéphanie Lemieux, chargée des communications au sein du service.

Ruisseau menacé

En tout, 15 millions de litres de déchets liquides et plusieurs mètres cubes de rejets solides se sont retrouvés dans l'environnement. Une sablière de la région en aurait absorbé une partie, mais le ruisseau Kaakakosisig, qui coule non loin, pourrait aussi avoir été contaminé.

« On ne sait pas encore s'il a été atteint, a affirmé Stéphanie Lemieux. Pour le moment, notre souci c'est de confiner ce qu'il est possible de contenir et de mettre en branle une opération de récupération. »

Aucune résidence n'aurait été érigée près de la mine Aurizon division Casa Berardi, selon M^{me} Lemieux.

Beaucoup d'eau

Georges Paspalas, président d'Aurizon, a confirmé qu'il s'agissait d'un déversement soudain plutôt que d'une fuite continue. « Il y a eu beaucoup de pluie et la température plus chaude fait fondre la neige. Il y a beaucoup d'eau », a-t-il ajouté. C'est ce qui aurait fait céder la digue.

Son entreprise a publié un communiqué pour affirmer que les opérations d'exploitation de la mine continuaient comme prévu. Les transactions sur le titre boursier ont été stoppées pendant plusieurs heures hier, après une chute de sa valeur.

RAYMOND & HELLER LTÉE

NETTOYAGE DE TAPIS PAR EXCELLENCE

— Depuis 1929 —

Experts dans le lavage à la main, la réparation et la restauration des tapis. C'est le temps!

APPELEZ 514.271.7750
6681, avenue du parc, Montréal
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 16 h

Résultats des tirages du : 2013-05-02

Lotto 6/49 2 6 5 4 6 4 5 4

Lotto 4/9 3 4 7 9

banco en boni Lots bonis : du 2 au 10 mai 2013
01 02 03 06 07 12 13 22 29 30
33 36 37 39 41 42 51 53 54 66

Astro Jour - Mois - Année - Signe
20 NOVEMBRE 29 LION

Quotidien 3 313 4 9604

Triplex 02 05 17 31 40

Extra 1404193

Lotto MAX Ce soir, 40 MILLIONS \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L'INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L'EXCELLENCE
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence

AIR CANADA

RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir™

LES AILES DE LA MODE

CÉLÉBRATION DE GRANDE OUVERTURE

VENEZ CÉLÉBRER DANS TOUS NOS MAGASINS!
GRANDE OUVERTURE LES AILES DE LA MODE À CHATEAUGUAY

SOULIERS DESIGNER

Sandaes,
Ballerines
Souliers en
Tissus

Mix & Match !
Maintenant

3/30\$

pour ELLE!

Camisoles & Leggings

à partir de **5.99\$**

Comparé à 15\$

Hauts Habillés Imprimé

à partir de **10\$**

Comparé à 30\$

Cardigans

à partir de **15\$**

Comparé à 60\$

Hauts et Jupes Bohémiens

à partir de **15\$**

Comparé à 80\$

Capris en Riche Coton

à partir de **20\$**

Comparé à 60\$

Robes de Jour et Maxi

à partir de **20\$**

Comparé à 85\$

Blousons en Faux Cuir

à partir de **29.99\$**

Comparé à 60\$

3 JOURS SEULEMENT!

DÉBUTE AUJOURD'HUI

50%

de
rabais*

sur le plus bas prix étiqueté

Styles sélectionnés

pour LUI!

T-Shirts Graphiques

7.99\$

Comparé à 15\$

Polos 100% Coton

à partir de **10\$**

Comparé à 30\$

Chemise Habillée
en Coton Riche

Maintenant **2/30\$**

Notre Prix 29.99\$ Comparé à 50\$

Bermudas Cargo
avec Ceinture

à partir de **20\$**

Comparé à 60\$

Blouson en Faux Cuir

à partir de **29.99\$**

Comparé à 160\$

Tous les Blousons de Saison

à partir de **39.99\$**

Comparé à 95\$

N'oubliez pas la fête des mères

pour

Maman

avec

Amour



Chemise & Cravate



GRATUITE*

à l'achat de n'importe quel complet à partir de 99.99\$

* un coupon par client - le coupon doit être présenté lors de l'achat, n'est pas à être jumelé avec aucune autre offre

* chemise et cravate d'une valeur régulière de 50\$, coupon valide du 03/05/13 au 05/05/13

AILES
LES AILES DE LA MODE

CENTREVILLE
COMPLEXE LES AILES
677 STE-CATHERINE OUEST

BROSSARD
MAIL CHAMPLAIN
2151 BOUL LAPINIÈRE

STE-FOY
PLACE STE-FOY
2450 BOUL LAURIER

CHATEAUGUAY
CENTRE RÉGIONAL
200 BOUL D'ANJOU

* Rabais sur le plus bas prix étiqueté. Sur marchandise sélectionnée. Des exceptions peuvent s'appliquer, voir détails en magasin.

* Ne peut pas être jumelé avec une autre offre. La sélection peut varier par magasin.

POLITIQUE

Maintien du siège de l'OACI à Montréal

Ottawa passe à l'offensive

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Craignant manifestement les conséquences politiques et économiques de voir Montréal perdre le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) au profit du Qatar, le gouvernement Harper met tout son poids dans la balance pour éviter cet affront.

Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, multiplie les rencontres et les appels téléphoniques depuis quelques jours afin de contrer l'offensive du Qatar pour arracher cette agence des Nations unies au Canada.

M. Baird s'est rendu à Montréal hier soir afin de rencontrer le ministre des Relations internationales du gouvernement Marois, Jean-François Lisée, et le maire de Montréal, Michael Applebaum, afin d'élaborer une stratégie commune. Les trois hommes doivent rencontrer les médias ce matin afin de faire le point.

Motion unanime

Conscient de l'urgence de la situation, le ministre Baird a aussi fait adopter hier une motion unanime à la Chambre des communes pour le maintien de cette organisation à Montréal. Cette motion souligne non seulement les retombées économiques (120 millions de dollars, 600 emplois directs et 1200 emplois indirects) de cette agence dans la métropole, mais aussi la valeur et la contribution de l'industrie aérospatiale pour



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

L'entente qui devrait permettre au siège de l'OACI de demeurer à Montréal jusqu'en 2036 doit encore être signée par son secrétaire général.

la grande région de Montréal.

La Chambre des communes « appuie pleinement tous les efforts déployés par le gouvernement du Canada, en collaboration avec la province du Québec et la ville de Montréal, afin de veiller à ce que le siège de l'OACI demeure dans cette ville de renommée mondiale, où il devrait être, aujourd'hui et demain », peut-on également lire dans cette motion.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le

Canada et le conseil de l'OACI ont conclu une entente de principe afin que l'organisme demeure à Montréal au-delà de 2016. Cette entente, qui permettrait à l'OACI de rester à Montréal jusqu'en 2036, doit être signée par le secrétaire général de l'organisation, le Français Raymond Benjamin.

Dans les rangs conservateurs à Ottawa, on s'indigne des tactiques utilisées par le Qatar pour obtenir le transfert du siège de l'OACI. « Regardez comment s'y

est pris le Qatar pour soumettre sa proposition à la 11^e heure. (...) Ils sont prêts à offrir des pots-de-vin et des sacs pleins d'argent à des pays pour obtenir leurs votes. Évidemment, tout pays qui respecte la primauté du droit comme le Canada ne peut faire cela. Nous allons continuer à promouvoir une politique étrangère fondée sur des principes », a soutenu une source gouvernementale.

La perte de l'OACI serait perçue comme un échec de la

politique étrangère du gouvernement Harper, lui qui doit encore porter l'opprobre du revers subi en 2010 aux Nations unies quand il a tenté d'obtenir un des sièges non permanents du Conseil de sécurité.

Front arabe anti-Canada

Le *Globe and Mail* a rapporté hier que la position pro-Israël du gouvernement Harper soulève plus que jamais l'ire du monde arabe, et que plusieurs pays arabes sont prêts à unir leurs efforts pour arracher à Montréal le siège social de l'OACI.

Dans sa croisade pour obtenir le siège de l'OACI, le Qatar a brossé un portrait sombre de Montréal et du Canada, citant notamment l'éloignement de l'Europe et de l'Asie, l'hiver rigoureux, la difficulté d'obtenir des visas canadiens pour les membres des délégations, l'« insatisfaction significative » des diplomates à l'égard des services offerts ainsi que des taxes et des impôts élevés.

Le petit émirat s'est aussi engagé à construire pour l'OACI un édifice ultramoderne et à couvrir la totalité de ses dépenses d'exploitation, alors que le Canada et le Québec en remboursent actuellement 80 %. On promet aussi une exemption totale de taxes et d'impôts pour l'OACI et son personnel.

Malgré l'entente de principe conclue entre le Canada et les dirigeants de l'OACI, l'assemblée générale de l'OACI doit statuer sur l'offre du Qatar à l'automne. L'appui de 60 % des 191 pays membres est requis.

Sondage Le PLC de Trudeau toujours en tête

Les frondes publicitaires du Parti conservateur contre Justin Trudeau ont eu peu d'effets sur la lune de miel entre le leader libéral et les Canadiens. Selon un sondage La Presse Canadienne-Harris Décima, les libéraux se maintiennent à 35 %, contre 28 % pour les conservateurs et 22 % chez les néo-démocrates. Au Québec, les libéraux récoltent 37 % des intentions de vote, contre 24 % pour le NPD. Le Bloc québécois se trouve non loin derrière avec 23 %, tandis que les conservateurs traînent avec 9 %. Le sondage téléphonique a été mené auprès de 2008 Canadiens entre le 18 et 28 avril, et comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

— La Presse canadienne

PATRIMOINE CANADA

L'enseignement de l'histoire sous la loupe du fédéral

HUGO PILON-LAROSE

Un comité permanent du ministère du Patrimoine canadien s'intéresserait à la façon dont l'histoire est enseignée au Canada dans les cégeps, les universités ainsi que les établissements primaires et secondaires, selon ce que rapporte Radio-Canada.

Cette nouvelle action d'Ottawa est vivement critiquée à Québec par le gouvernement Marois. Selon le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Alexandre Cloutier, le comité fédéral sur l'enseignement de l'histoire outrepasserait ses champs de compétence.

« Non seulement c'est piétiner dans les champs de compétence de Québec, mais ça arrive au même moment où le gouvernement fédéral refuse d'ouvrir ses livres pour que lumière soit faite sur le comportement

qu'aurait eu l'ancien juge en chef de la Cour suprême Bora Laskin lors du rapatriement de la Constitution. Si Ottawa veut parler d'histoire, qu'il commence par accepter de parler du débat constitutionnel, un des moments les plus importants de l'histoire du pays », a réagi le ministre Cloutier, lors d'une entrevue à *La Presse*.

« Si Ottawa veut parler d'histoire, qu'il commence par accepter de parler du débat constitutionnel. »

— Alexandre Cloutier, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

les fondements de la fédération canadienne, la bataille de Vimy lors de la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale ainsi que l'évolution constitutionnelle.

« L'enseignement de l'histoire, c'est extrêmement important. On ne fait pas ça sur le coin d'une table, surtout pas à partir d'Ottawa », a dit M. Cloutier.

Ce comité, qui est formé majoritairement de députés du Parti conservateur, aurait récemment pris cette décision en huis clos, rapportait hier Radio-Canada. Le ministre du Patrimoine canadien s'intéresserait à des sujets tels

Selon le président du Mouvement national des Québécoises et Québécois, le professeur en histoire à l'Université du Québec à Montréal Gilles Laporte, Québec est mal placé pour critiquer le gouvernement fédéral.

Réfléchir sur l'histoire

Si M. Laporte défend également qu'il revienne aux provinces seules de prendre des décisions ou de former des comités pour réfléchir sur la façon d'enseigner l'histoire, il se dit ravi de voir qu'un gouvernement s'intéresse aux questions historiques.

« On a fait des représentations depuis 2009, autant auprès de l'ancien gouvernement libéral que de celui de Pauline Marois. Depuis que le PQ est au pouvoir, ça ne va pas mieux. Ce qui est symptomatique, à Québec, c'est l'incapacité à gérer la problématique de l'enseignement de l'histoire », dit Gilles Laporte, qui est aussi membre de la Coalition pour l'Histoire.

« Ce qui est intéressant de la démarche d'Ottawa, c'est qu'il réfléchit à l'histoire. Il se comporte en gouvernement qui comprend son devoir de réfléchir à la mémoire collective des Canadiens », dit M. Laporte. « Ce que je voudrais, dans le fond, c'est que Québec fasse pareil. Mais que fait Québec ? »

Le ministère du Patrimoine canadien n'a pas rappelé *La Presse*.

Des questions sur la navigation ou les fonctionnalités de La Presse+ ?

Communiquez avec nous au moment qui vous convient.

CENTRE DE CONTACT CLIENT LA PRESSE+

Tél. : 514 285-6911 ou 1 800 361-7453

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 23 h

Samedi et dimanche de 7 h à 17 h

LA PRESSE+

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER L'UN DES

DYSSEE

3 FORAITS RENDEZ-VOUS VIP

POUR 4 PERSONNES POUR LE NOUVEAU SPECTACLE DE Cavalia

Pour participer, rendez-vous sur lapresse.ca/concours

LA PRESSE

Le règlement est disponible à La Presse. Le tirage aura lieu le 13 mai 2013 aux bureaux de La Presse. La valeur totale approximative des prix est de 2592 \$.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

La ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, serait en porte-à-faux avec son collègue des Finances à propos du régime de redevances minières.

REDEVANCES MINIÈRES

Le nouveau régime annoncé sans la ministre Ouellet

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Après avoir mené un long combat pour hausser les redevances minières, la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet ne semble pas enthousiasmée par le nouveau régime, qui devrait récolter beaucoup moins d'argent que ce qui avait été promis en campagne électorale.

Est-elle à l'aise ? « C'est une décision de l'ensemble du gouvernement, et que le gouvernement supporte », répond-elle.

Mercredi après-midi, on a rapporté que le régime serait annoncé le lendemain. M^{me} Ouellet a organisé le jour même une rencontre pour le lendemain à Sept-Îles. « C'est une rencontre que je planifiais depuis longtemps, et on avait dû changer la date à cause de mon horaire chargé. On a réussi à régler les derniers détails [mercredi]. »

Puis hier, le gouvernement péquiste a annoncé qu'il reportait finalement à lundi l'annonce du nouveau régime. Le nom de M^{me} Ouellet n'apparaît toutefois pas sur la convocation. Elle sera déjà à Chibougamau, où plusieurs ministres et Pauline Marois feront une annonce mardi. « J'ai d'autres annonces à faire la veille [lundi], qui portent sur mon ministère », dit-elle.

M^{me} Ouellet et le ministre des Finances Nicolas Marceau avaient pourtant organisé ensemble, en mars, le Forum sur les redevances minières. Plusieurs sources ont indiqué à *La Presse* qu'un bras de fer a suivi. Il y aurait encore eu de très vifs échanges cette semaine.

Pression « intenable »

Différentes sources de l'industrie rapportent que les sociétés minières ont tenté d'isoler Martine Ouellet dans les dernières semaines en adressant directement leurs demandes à la première ministre Pauline Marois. La pression devenait « intenable », dit une source au gouvernement, surtout dans un contexte économique mondial difficile qui fragilise certains investissements. Depuis le Forum, le bureau de M^{me} Marois aurait tranché en faveur des Finances.

« C'est normal que les Finances s'occupent des derniers détails avec les outils

fiscaux. Avec les libéraux, c'était aussi le ministre des Finances qui avait modifié les redevances », tient à rappeler M^{me} Ouellet. Même son de cloche du bureau de M. Marceau.

Une source de l'industrie a admis que certaines sociétés minières et l'opposition ont fait circuler des rumeurs alléguant que la ministre Ouellet songerait à démissionner. « Il y a beaucoup de gens qui ne l'aiment pas et qui disent qu'elle va claquer la porte. Je leur dis : arrêtez donc ! Elle a encore une réforme de la Loi sur les mines à piloter », explique-t-on.

Les sociétés minières auraient tenté d'isoler Martine Ouellet dans les dernières semaines en adressant directement leurs demandes à Pauline Marois.

En campagne électorale, le Parti québécois promettait d'amasser en moyenne 388 millions de plus par année grâce au nouveau régime hybride, soit deux fois plus qu'à l'heure actuelle. Le régime devait comporter une redevance de 5 % sur la valeur brute et une taxe de 30 % sur le surprofit.

Mais *La Presse* a révélé que le gouvernement péquiste étudiait la semaine dernière un scénario qui s'éloigne de ces engagements. Un premier scénario plus exigeant avait émané du ministère des Ressources naturelles. Le second venait des Finances. Plusieurs paramètres y ont été ajoutés pour en atténuer l'impact sur les minières.

On déduirait de la valeur brute différents coûts liés à la transformation. Et le pourcentage diminuerait aussi. On exigerait 1 % pour la première tranche de 75 millions de minerai extrait, et 5 % pour le reste.

Quant à la surtaxe de 30 % sur le « surprofit », elle ne s'appliquerait qu'aux rendements pharaoniques de 50 à 100 %, selon le nouveau scénario. Pour les rendements inférieurs, la taxe serait plus faible.



Fermeté du tissu du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM
contre les outrages
du temps,
combat
l'apparence
des
rides



Achetez une Crème
Derma-Lifte COLOSTRUM
et recevez une 2^e tout à fait
GRATUITEMENT*

En vigueur du samedi
4 mai au jeudi 9 mai 2013*

* Jusqu'à épuisement des stocks

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM**, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature.**

Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture, et la FERMETÉ de la peau du cou. **Derma-Lifte COLOSTRUM** exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

**Référence: convention of the American College for Advancement in Medicine.



Derma-Lifte^{MD} Colostrum: Ingrédients INCI déposés

www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants :

- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
1278, rue Jean-Talon Est, Montréal
514 279-3709
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
2750, Chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266
- Boutique Luc Mathieu**
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
Commandes postales : 819 378-7777
Ligne sans frais : 1 877 511-3368
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
1600, Le Corbusier (Centre Laval)
450 688-5455
- Boutique Luc Mathieu**
2622, rue King Ouest
À l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
341-A, boul. St-Joseph, Gatineau
819 770-3645
- Néo-Santé**
495, rue St-Georges, St-Jérôme
450-436-5548
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
127-A, boul. Des Promenades, St-Bruno
450 653-6009

- Boutique Luc Mathieu**
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368
- Espace Santé Beauté Johanne Verdon**
Galeries Rive-Nord
100, boulevard Brien, Repentigny
450 657-2032
- Boutique Luc Mathieu**
104, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933
- Vitavie au naturel**
3333, du Carrefour Promenade, Beauport
418-667-0070
- Ferti 2000**
Commandes postales
Tél. : 514 272-1365
- Ligne extérieure : 1 800 272-1365**
Lundi au vendredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h
- Santé en direct**
Ligne ouverte avec Johanne Verdon sur les ondes de CJMS 1040 AM et CJLV 1570 AM samedi et dimanche de 8h à 11h. En rediffusion sur les ondes de CJMS 1040 AM mardi et jeudi de 9h à 10h et sur CJLV 1570 AM mercredi de 11h à 12h.
450-680-1570 1-866-895-3142

STACARO
— AMBIANCE EUROPÉENNE —

MOBILIER & DÉCORATION

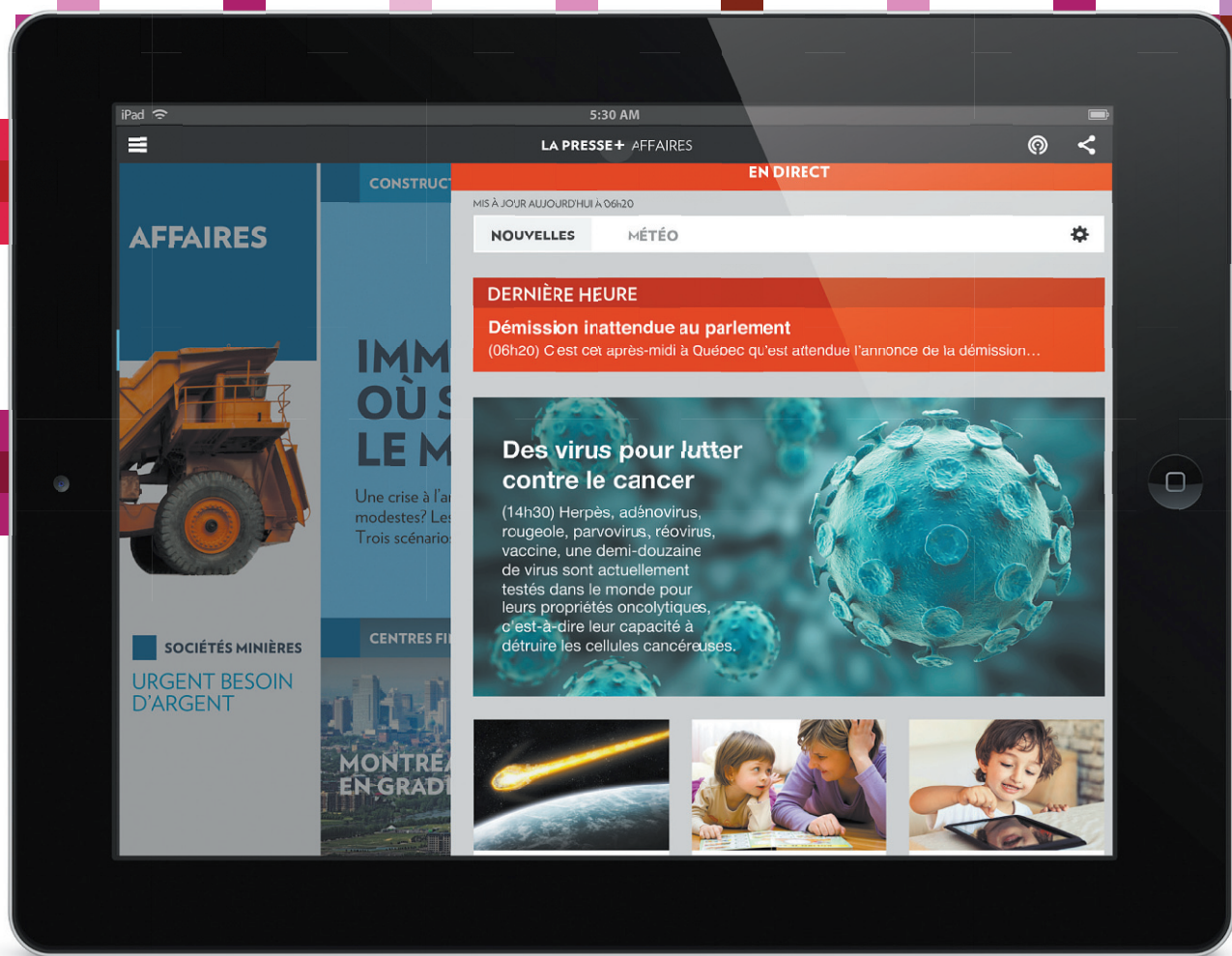
50 à 70%

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

Vendredi 3 mai 10h-19h
Samedi 4 mai 10h-17h

stacaro.com
8639, Chemin Dalton, Ville Mont-Royal H4T 1V5 514.341.8778

PARCE QUE VOUS ÊTES À UN DOIGT DE L'ACTUALITÉ EN CONTINU



APPUYEZ SUR 
POUR L'ACTUALITÉ EN CONTINU

Au-delà de votre édition du jour, vous demeurez toujours à l'affût de l'actualité. Un simple bouton vous donne accès aux nouvelles de dernière heure et à la météo en temps réel. Avec La Presse+, l'actualité est toujours à votre portée en mode Wi-Fi.



Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Merci aux journalistes têtus



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

À quoi ressemble le quotidien d'une journaliste indépendante en République démocratique du Congo?

Solange m'a répondu par un sourire. Un sourire à la fois triste et humble. «Tu taperas mon nom dans Google», a-t-elle dit, une énigme dans le regard.

J'ai rencontré Solange Lusiku dans le cadre du Forum mondial des femmes francophones, qui avait lieu à Paris, il y a quelques semaines. Avant même de taper son nom dans Google, juste en discutant avec elle, j'ai compris que j'avais devant moi un esprit libre et courageux.

Solange a 41 ans. Elle est mère de six enfants et éditrice du périodique *Le Souverain*, seul journal indépendant, publié avec beaucoup de courage et peu de moyens, à Bukavu, au

Sud-Kivu. Elle est aussi présidente de l'Union nationale de la presse du Congo dans sa région. Elle se bat pour la démocratie et pour les droits des femmes, convaincue que l'un ne va pas sans l'autre.

Son journalisme têtue et sans complaisance ne plaît pas à tous. Ce n'est pas le but. Solange ne veut ni plaire ni déplaire. Elle ne veut pas jouer aux héroïnes en boubou. Elle veut juste faire son travail, en toute liberté de conscience, persuadée qu'il n'est pas de progrès possible sans libre circulation des idées.

Solange sait, comme le dit l'adage, que tout pouvoir corrompt, et que tout pouvoir absolu corrompt absolument. D'où la nécessité d'une presse libre qui peut agir comme contre-pouvoir.

Solange sait trop bien aussi que le contre-pouvoir n'est pas

de tout repos. Il y a quelques mois, elle a reçu des menaces de mort anonymes. «Si tu continues à écrire, tu écriras bientôt sous une pierre.»

Les menaces étaient sérieuses. La sécurité de la journaliste était compromise. Il a fallu que son mari et que ses enfants se mettent à l'abri. Il a fallu qu'elle vive elle-même dans la clandestinité. Ses collègues ont aussi reçu des menaces.

On sait que, depuis 1996, le conflit qui déchire la RDC a fait 6 millions de morts, soit plus de morts que durant tout autre conflit depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans l'est du pays, des groupes armés luttent entre eux et contre les Forces armées de la RDC pour s'emparer du pouvoir et contrôler les ressources naturelles. Torture, violences sexuelles, disparitions forcées, enrôlement d'enfants soldats, execu-

pas se taire pour autant. «Si je meurs demain pour avoir dénoncé quelque chose, au moins, je vais mourir la tête haute», dit-elle. Malgré la guerre, la vie continue. Nous allons continuer à nous battre.»

La liberté de presse, oxygène de la démocratie, recule dans le monde. Elle recule en RDC, où on constate des efforts inquiétants pour réduire au silence ceux qui dérangent. Elle recule au Burundi, où une nouvelle loi sur la presse menace gravement la liberté d'expression. Elle recule au Mexique, pays le plus dangereux du continent pour les journalistes avec 86 tués et 18 disparus depuis 10 ans. Ce ne sont que trois exemples. Il y en a malheureusement une centaine d'autres.

Selon Freedom House, la proportion de la population mondiale jouissant aujourd'hui d'une presse libre (moins de 14%) est la plus faible que l'on ait connue depuis plus d'une décennie. Raison de plus, en cette Journée mondiale de la liberté de presse, de saluer le courage de Solange et de tous les journalistes têtus qui, malgré les menaces et l'intimidation, refusent de se taire.

Depuis 10 ans, près d'une dizaine de journalistes congolais ont été tués dans des conditions qui n'ont jamais été élucidées, a rappelé hier Journalistes en danger.

Depuis 10 ans, près d'une dizaine de journalistes congolais ont été tués dans des conditions qui n'ont jamais été élucidées, rappelait hier Journalistes en danger. «Une plume brisée est un coup contre la démocratie», dit le slogan de cet organisme indépendant, créé par des journalistes de RDC, voué à la défense de la liberté de la presse.

tions extrajudiciaires... Tout ça fait malheureusement partie du quotidien.

«Nous, dans l'est du Congo, nous avons une espérance de vie de 24 heures renouvelables», dit Solange. Se réveiller vivant le matin, c'est un miracle.»

Solange, à qui l'ambassade des États-Unis en RDC a récemment décerné le prix Femme de courage, ne compte

ATTENTAT DU MÉTROPOLIS

Bain déçu de sa place dans la salle d'audience

CHRISTIANE DESJARDINS

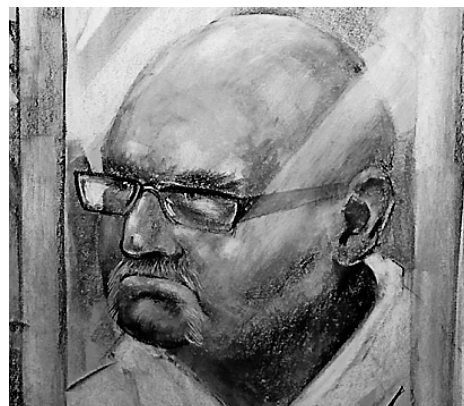
Richard Henry Bain était bien déçu, hier matin, d'être confiné dans le box des accusés pour son enquête préliminaire. L'homme de 62 ans, qui assure lui-même sa défense pour l'attentat du Métropolis, s'attendait à s'asseoir à la table des avocats.

«Je suis avocat», a lancé celui qui est accusé de meurtre, de plusieurs tentatives de meurtre, d'incendie criminel et de possession d'armes prohibées.

«Êtes-vous reconnu par le Barreau?», a rétorqué sèchement le juge Pierre Labelle.

Le ton était donné. Le juge Labelle n'avait pas l'intention de laisser le champ libre aux envolées de M. Bain. Quand ce dernier amorçait un monologue sur la politique, la liberté ou le «Maroisgate», le juge le ramenait à l'ordre et a même fait valoir qu'il pourrait être expulsé de la salle s'il ne respectait pas les consignes.

M. Bain se défend seul, car il soutient qu'il n'a pas les moyens de payer un avocat. L'homme, qui exploitait une petite pourvoirie à Labelle, est traité. L'Aide juridique a conclu qu'il



Richard Bain se défend seul, car il soutient qu'il n'a pas les moyens de payer un avocat.

n'est pas admissible en raison de ses revenus.

Non-publication

Après quelques mises au point, hier, la procureure de la Couronne Éliane Perreault a demandé que la preuve qu'elle allait présenter à l'enquête préliminaire soit frappée d'une ordonnance de non-publication. Elle estime que cela est nécessaire pour assurer l'impartialité du jury qui, éventuellement, aura à juger M. Bain.

Habituellement, c'est la défense qui demande une telle ordonnance, mais M. Bain n'en veut pas. C'est même le contraire. Il tient absolument à ce que l'exercice soit public, position qui est partagée par les médias. Deux avocats mandatés par ces derniers, Mark Bantey et Éric Meunier, ont fait des représentations en ce sens hier matin.

«Alléluia, prions le Seigneur, Dieu m'a envoyé ces gentlemen!», a lancé M. Bain.

Se disant incapable de décider sur-le-champ, le juge Labelle a reporté sa décision au 10 mai. Il a rendu une ordonnance de non-publication «temporaire» d'ici là.

La Couronne a ensuite commencé à faire défiler ses témoins. Bernard Ouellet, agent reconstitutionniste de la Sûreté du Québec, a témoigné. Richard Simoneau, technicien en scènes de crime de la SQ, maintenant à la retraite, s'est ensuite avancé à la barre pour détailler les photos qu'il a prises de la scène de crime.

L'enquête préliminaire de M. Bain se déroulera par à-coups au cours des prochaines semaines. La Couronne a 33 témoins à faire entendre, soit des policiers, des civils et des experts.

Rappelons que les faits reprochés à M. Bain sont survenus le soir des élections du 4 septembre dernier, au Métropolis, où Pauline Marois et le Parti québécois célébraient leur victoire.

Un technicien de scène, Denis Blanchette, a été abattu, tandis qu'un autre, Dave Courage, a été gravement blessé.

M. Bain répète souvent que sa cause est «politique».

C'est un procès «de meurtre», a rectifié le juge Labelle.

L'ancien Rocker Kenny Bédard acquitté

DANIEL RENAUD

Kenny Bédard, ex-membre des Rockers, un défunt club-école des Hells Angels, a été acquitté à la mi-avril d'une accusation de possession d'arme prohibée.

Bédard avait été arrêté à la fin de février dans le cadre du démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogues opérant dans le sud-ouest de Montréal. Les policiers le soupçonnaient d'être la tête dirigeante du réseau et avaient perquisitionné dans sa maison, dans l'arrondissement de LaSalle, où ils n'avaient trouvé aucune drogue, mais avaient saisi une bonbonne de poivre de cayenne. Bédard a été acquitté par la juge Manon Ouimet, de la Cour du Québec, car la preuve n'a pas été faite que la bonbonne était fonctionnelle. Bédard a été libéré d'office en 2009 après avoir été condamné à 10 ans de prison à la suite de l'opération Printemps 2001.

À la suite de son arrestation à la fin de février, sa libération conditionnelle a été suspendue pour des soupçons de non-respect des conditions. Il est toujours détenu, mais selon les Services correctionnels du Canada, sa sentence expire à la mi-mai. Lors de l'opération de la fin de février, les enquêteurs des stupéfiants de la région Sud ont effectué neuf perquisitions à Montréal, Longueuil et Carignan, et arrêté 12 personnes. Le réseau écoulait principalement de la cocaïne, de la marijuana, du crack et des pilules.

Tri-Cépal
PROMOTION

MOI, J'EN PRENDS...

MOI, ce dont j'ai besoin pour ma santé c'est un produit bio-actif pour mon cœur, mon cerveau et mes artères qui ferait partie intégrante de ma vie.

Tout récemment j'ai acquis **Tri-Cépal** avec ses trois oméga-3 inspirés des dernières découvertes. J'ai vraiment adopté ce produit d'huile de poisson sauvage contenant l'oméga-3 ALA qui est si important pour les fonctions cérébrales comme la mémoire entre autres. **Tri-Cépal** aide à contribuer à la santé cognitive et/ou aux fonctions cérébrales (le cerveau). Aide également à réduire les taux de triglycérides, triacyglycérols sanguins. Aide au maintien de la santé cardiovasculaire (le cœur).

Je me doutais bien que mon apport alimentaire d'oméga-3 était insuffisant, je faisais partie de cet ensemble de Québécois (84%) carencés en oméga-3.

C'est un petit investissement de rien du tout de consommer quelques gélules par jour, mais ce modeste rien est loin d'être rien, mon cerveau et mon cœur en savent quelque chose. Si le cœur pouvait parler, il vous conseillerait peut-être **Tri-Cépal**. Votre choix, libre et informé. Exposé plus complet et points de vente sur www.tri-cepal.com

Promotion : 2 boîtes de gélules pour le prix d'une seule, du 4 mai au 17 mai 2013, jusqu'à épuisement des stocks.

Vente de fermeture

MEUBLES GROUPE EXPERT DISTRIBUTION

Tout doit sortir!

Heures d'ouverture
Samedi et dimanche :
8 h à 17 h

Jusqu'à

80%

de rabais

8885, 3^e Croissant à Anjou (via Ray-Lawson)

Nous offrons des mobiliers de salon haut de gamme contemporains, des mobiliers de salon inclinables de qualité, des cadres, des miroirs et des matelas de très grande qualité.

www.mobikitmeuble.com

« Je veux que les gens sachent tout »

De nouveau accusée du meurtre de sa colocataire, Amanda Knox publie un livre sur son histoire

Un an et demi après être sortie de prison et avoir été innocentée du meurtre crapuleux de la jeune Meredith Kercher en Italie, l'Américaine Amanda Knox revient pour la première fois sur cette affaire rocambolesque dans un livre à paraître. Elle s'est confiée à *La Presse* sans retenue.

YVES SCHAËFFNER
COLLABORATION SPÉCIALE

Sagement assise dans un bureau de son éditeur à New York, dans un immeuble de Midtown, Amanda Knox ne cache pas que les dernières années, dont près de quatre passées en prison en Italie, l'ont transformée. « Je suis beaucoup plus sérieuse, moins extravertie et bien plus hantée maintenant », dit-elle. Peut-être plus posée aujourd'hui, elle n'en est pas moins volubile.

Comme quelqu'un qui n'a pas pu parler pendant près de six ans, elle a beaucoup à dire. Elle veut que les gens entendent enfin, pour la première fois, sa version des faits. « Je veux que les gens sachent tout sur moi et mon expérience pour leur permettre de me juger. Dans le livre, j'ai parlé de ma vie sexuelle, des drogues que j'ai prises, de ma relation avec Meredith, de ce que j'ai vécu lors de mon interrogatoire. J'ai parlé de tout », affirme-t-elle.

Il est vrai que de son nombre de partenaires sexuels (sept à l'époque) jusqu'à sa consommation de cannabis (« dans la villa, on consommait aussi facilement



Amanda Knox, lors d'une entrevue à la chaîne américaine ABC, mardi.

PHOTO REUTERS

de la marijuana que des pâtes») en passant par ses pensées suicidaires en prison ou l'origine anodine de son surnom Foxy Knoxy, Amanda Knox n'est pas avare de détails dans son livre.

Son désir le plus cher? Que les gens concluent que le personnage de dangereuse séductrice assoiffée de sexe et de sang décrit par la poursuite italienne durant ses procès était une construction. « Je me suis fait traiter de sorcière, de démons, de Judas, de menteuse, de prostituée dans la salle du tribunal! Et cela a été utilisé pour me juger et décider si j'avais commis un meurtre ou pas », dit-elle avec de petits étranglements dans la voix.

Se présentant comme une jeune Américaine un peu immature et naïve (elle n'avait que 20 ans à son arrivée à Pérouse, elle dit comprendre comment certains de ses comportements

après l'assassinat de l'Anglaise Meredith Kercher ont pu être interprétés comme insensibles.

Un portrait « exagéré »

« Les policiers ont clairement indiqué qu'ils trouvaient mon comportement inapproprié et

choses, mais la manière dont ils les ont décrites est exagérée et trompeuse », soutient-elle.

« Ils avaient besoin de me décrire comme quelqu'un capable de commettre le meurtre brutal qui a été commis contre mon amie, dit-elle. Ils ont

« Je me suis fait traiter de sorcière, de démons, de Judas, de menteuse, de prostituée dans la salle du tribunal! Et cela a été utilisé pour me juger et pour décider si j'avais commis un meurtre ou pas. » — Amanda Knox

qu'ils ont immédiatement eu des soupçons à mon égard. Ils ont décrit des baisers [avec son petit ami et coaccusé Raffaele Sollecito], ils m'ont décrite en train de rire, de faire la roue. Ce que j'ai à dire à ce sujet: il est vrai que j'ai fait beaucoup de ces

complètement ignoré tous les aspects de moi qui étaient normaux et qui me ressemblaient vraiment », ajoute-t-elle.

Naturellement, elle se dit en colère contre les enquêteurs et la poursuite. « Je pense qu'ils ont été non professionnels. Et cela

me déroute de voir comment ils n'ont prêté aucune attention à mes droits ou à ma vie », tonne-t-elle.

À ses yeux, il ne fait aucun doute que la police avait décidé de sa culpabilité avant même d'ouvrir son enquête. Les détectives auraient ensuite cherché à trouver des preuves pour étayer leur théorie. Ces preuves, notamment son ADN trouvé sur un couteau de son petit ami, ont par la suite été démontées par des experts indépendants.

Un autre procès

Quand elle écrivait son livre, Amanda Knox espérait que ce dernier allait être publié une fois que toute l'histoire serait derrière elle. La publication avait même été planifiée pour attendre que la Cour de cassation italienne rende son verdict sur la demande d'appel de la poursuite. Sauf que le 26 mars dernier, la cour a décidé de permettre un autre procès.

Amanda Knox ne cache pas que la nouvelle l'a abasourdi. « Je ne pouvais même pas parler », assure-t-elle. Ce procès se fera sans sa présence. Elle se dit convaincue d'être de nouveau acquittée, mais l'idée de repasser à travers toute l'affaire la démoralise.

De retour à Seattle depuis son acquittement, le 3 octobre 2011, elle a tenté de retrouver un semblant de normalité. Elle a un nouvel appartement, un nouveau copain et elle étudie en création littéraire.

Son livre, qui lui aurait valu un cachet frisant les 4 millions de dollars, lui permet tout à la fois de voir les choses venir et d'aider sa famille, qui a dépensé plus de 1,5 million pour l'accompagner dans sa défense. « Et ce n'est pas fini », se désole-t-elle.

Élections législatives au Pakistan

Une femme seule contre tous

Nusrat Begum, mère de famille, se présente aux législatives du 11 mai au Pakistan dans les zones pachtounes. Une femme candidate, c'est une première dans cette région autrefois occupée par les talibans. Même si elle est menacée de mort, sa candidature montre que les mentalités évoluent.

EMMANUEL DERVILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

ISLAMABAD — Nusrat Begum est une pionnière. De son village reculé dans la région de Dir, cette mère de cinq enfants entend devenir la première Pachtoune députée au Parlement. Un pari courageux.

Parsemé de montagnes, à la frontière afghane, Dir fut un temps sous la coupe des talibans avant d'en être débarrassé par l'armée en 2009. Et la société pakistanaise n'a longtemps toléré ses femmes qu'au foyer.

Pour d'obscures raisons, l'armée, qui occupe toujours Dir, nous a d'ailleurs interdit de rencontrer Nusrat Begum, bloquant la route vers Timergara, chef-lieu du district.

Pourtant, les mentalités changent. Quand elle évoque sa campagne au téléphone, Nusrat Begum parle d'une voix

passionnée. « Les femmes d'ici me soutiennent. Il y a 14 000 électeurs et je suis sûre de compter sur l'appui de 4000 à 5000 d'entre eux », lance-t-elle. Peu d'observateurs parient sur elle. Le Jamaat islami, premier parti islamiste du pays, est favori.

Un parcours difficile

Depuis qu'elle s'est lancée dans la course, les difficultés s'accumulent. Son parti, le PTI, lui a préféré un homme plus influent pour mener la bataille électorale. Nusrat Begum se présente seule.

« J'ai toujours voulu faire de la politique et continuer mes études. Je voulais trouver du travail pour subvenir aux besoins de ma famille si mon mari tombait malade. Mais mon père m'a lancé: "L'éducation des femmes? Pour quoi faire?" » Après son mariage, une vie de labeur commence.

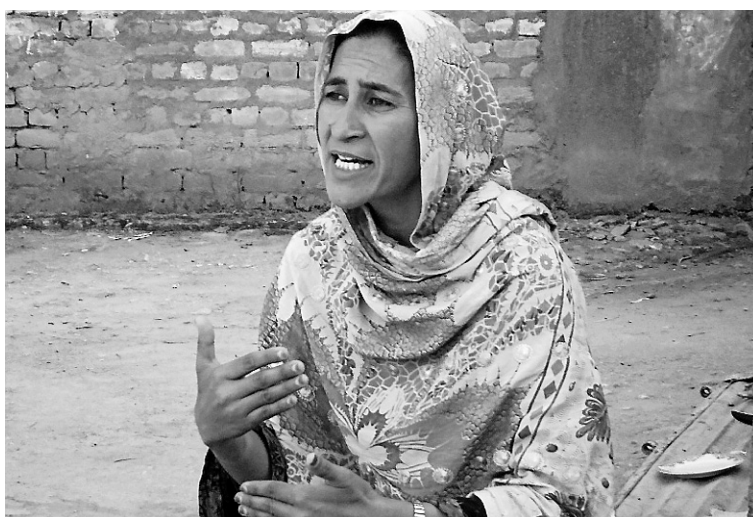


PHOTO HALEEM ASAD, COLLABORATION SPÉCIALE

La candidate aux élections législatives au Pakistan, Nusrat Begum.

« Ma belle-mère m'a battue pendant six ans. Les premières années de mariage ont été dures », confie la jeune femme. L'éducation et la lutte contre les violences conjugales sont donc les deux priorités de son programme.

Sa détermination n'en fait pas une féministe pour autant. Nusrat veut lutter contre « l'obscurité ». « De nos jours, les jeunes filles ont des téléphones portables. Il faut le leur interdire

et elles doivent se voiler pour se concentrer sur leurs études. »

Pour financer sa campagne, Nusrat Begum a vendu ses bijoux et la mobylette de ses fils. « Mes enfants m'en ont voulu. Ils m'ont dit: "Tu veux t'occuper des autres, mais les gens s'en fichent. Ils ne feront rien pour nous." »

Son mari, qui travaille comme gardien dans une école, ne peut plus travailler à temps complet. Il est malade du rein, et ses

problèmes de santé amputent un peu plus son maigre salaire.

Au dilemme financier s'ajoutent les menaces. « Il y a quelques jours, des inconnus m'ont appelée et m'ont dit: "Tu es une femme et tu n'as pas le droit de participer aux élections. Nous avons cinq balles pour toi et nous allons te tuer." Mais j'ai donné ma parole. En tant que Pachtoune, je ne peux pas renier mes promesses. Si je continue, d'autres femmes suivront mon exemple. »

SÉCURITÉ EXTRÊME

Le Pakistan va déployer plus de 600 000 hommes des forces de sécurité autour des bureaux de vote pour assurer le bon déroulement des élections générales du 11 mai, a annoncé hier la commission électorale, alors que des attaques menées par les talibans ont ensanglanté le début de la campagne. Ce vote est considéré comme historique, car il intervient après qu'un gouvernement civil ait achevé un mandat complet de cinq ans, une première dans ce pays abîmé aux coups d'État militaires. — AFP

MAISON

SAMEDI

LA MAISON DE
BENOÎT BRIÈRE

Tous les samedis dans

Syrie Les États-Unis songent à armer les rebelles

Les États-Unis ont pour la première fois publiquement envisagé hier d'armer les rebelles syriens alors que les combats en Syrie se sont déplacés aux abords de Baniyas, ville à majorité alaouite, communauté dont est issu le président Bachar al-Assad.

Après qu'aucune issue au conflit n'est en cause en raison des divisions internationales, le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel a reconnu du bout des lèvres que Washington n'écarterait plus la possibilité de

fournir des armes à l'opposition.

Les États-Unis se cantonnent jusqu'à maintenant à une aide humanitaire et « non létale » aux rebelles.

« Cela ne veut pas dire qu'on va ou veut le faire. Ce sont des options qui doivent être envisagées avec les partenaires, avec la communauté internationale », a déclaré le ministre américain lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue britannique Philip Hammond.

Interrogé sur les propos

de son ministre, le président Obama a affirmé hier « dire cela depuis des mois ».

« Alors que nous voyons davantage de signes d'effusion de sang et d'utilisation possible d'armes chimiques en Syrie, j'ai dit que nous envisagerions toutes les options », a-t-il ajouté.

« Avant de prendre une décision, nous voulons nous assurer que cela améliorera réellement la situation plutôt que la rendre plus complexe et meurtrière ». — AFP

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Corée du Nord Libération d'un Américain exigée

Les États-Unis ont exigé hier la « libération immédiate » d'un Américain d'origine coréenne condamné à 15 ans de camp de travail en Corée du Nord. Le porte-parole de la diplomatie américaine Patrick Ventrell a souligné hier les « inquiétudes [américaines] quant au manque de transparence » concernant la condamnation de Pae Jun-Ho, dont le nom américain est Kenneth Bae. — Agence France-Presse



PHOTO REUTERS

Libye Comparution de Saif al-Islam

Saif al-Islam, fils du défunt dictateur Mouammar Kadhafi, a comparu hier devant un tribunal libyen pour « atteinte à la sécurité nationale ». En tenue bleue de prisonnier, il est apparu détendu et en bonne santé. En organisant ce procès, les autorités libyennes veulent donner un signal fort à la Cour pénale internationale pour s'octroyer le droit de le juger. Le procès a été ajourné au 19 septembre à la demande de la défense, qui voulait avoir accès à l'intégralité du dossier. — Agence France-Presse



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Russie Scène inaugurée au Théâtre Mariinski

La nouvelle scène du Théâtre Mariinski de Saint-Petersbourg, attendue depuis des années et dotée d'une acoustique hors du commun, a ouvert ses portes hier en grande pompe en présence du président russe Vladimir Poutine, qui a balayé les critiques dénonçant son architecture controversée et le coût des travaux. Des vedettes mondiales de l'opéra et du ballet dont le chanteur espagnol Placido Domingo et les danseuses russes Ouliana Lopatkina et Diana Vichneva étaient présents. — Agence France-Presse



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

258 000

La récente crise alimentaire en Somalie a fait 258 000 morts entre octobre 2010 et avril 2012, selon une étude publiée par l'ONU. La moitié des victimes sont des enfants de moins de cinq ans. Selon ce document, ce bilan de la crise est supérieur à celui de la terrible famine de 1992, présumée avoir tué 220 000 personnes en 12 mois, mais un plus fort pourcentage de la population avait alors péri. — Agence France-Presse

Les trois nouveaux accusés de Boston

Quel lien avec les attentats ?

Qui sont les trois étudiants de l'Université du Massachusetts à Dartmouth détenus par les autorités de Boston? Qu'est-ce qui les relie aux attentats du 15 avril dernier, qui ont fait trois morts et blessé 264 personnes? La réponse à ces questions est en partie représentée par trois articles: un ordinateur portable, un sac à dos contenant des pièces pyrotechniques et un pot de Vaseline. Et l'amitié qu'ils partagent avec Dzhokhar Tsarnaev, soupçonné d'être un terroriste.

HUGO PILON-LAROSE

Q Quel lien relie les trois individus arrêtés aux attentats terroristes du marathon de Boston?

R Tout comme le présumé terroriste Dzhokhar Tsarnaev, Azamat Tazhaiakov, Dias Kadyrbaiev et Robel Phillipos ont tous 19 ans et fréquentaient l'Université du Massachusetts à Dartmouth. Ils étaient de bons amis. Tazhaiakov et Kadyrbaiev sont originaires du Kazakhstan et habitaient ensemble aux États-Unis, avec un visa pour étudiants. Phillipos est quant à lui un citoyen américain.

Q Quand ont-ils communiqué avec Dzhokhar Tsarnaev pour la dernière fois?

R Quelques heures avant qu'un policier du MIT soit tué par balle, possiblement par les frères Tamerlan et Dzhokhar Tsarnaev, le 18 avril. Dias Kadyrbaiev a envoyé un message sur le cellulaire de son ami Dzhokhar. Il lui a dit qu'il ressemblait drôlement à un suspect recherché par le FBI en lien avec l'attentat de Boston. Celui-ci lui répondit alors « lol », puis « va dans ma chambre prendre ce que tu veux ».

Q Que leur reproche-t-on?

R Selon l'affidavit du Federal Bureau of Investigation (FBI), les trois jeunes étudiants se sont rendus à la résidence de Tsarnaev dans la nuit du 18 avril. En arrivant sur place, ils ont trouvé un sac à dos contenant des pièces pyrotechniques. Kadyrbaiev aurait alors compris la possible implication de son ami Tsarnaev dans les attentats de Boston. Ensemble, les trois étudiants ont décidé de prendre le sac à dos, avec les pièces pyrotechniques et un pot de Vaseline, ainsi que l'ordinateur portable du présumé terroriste. Ils se sont ensuite rendus à la résidence de Tazhaiakov et Kadyrbaiev.

Q Qu'ont-ils fait du sac à dos et de l'ordinateur portable?

R D'un commun accord, les trois étudiants ont décidé de se débarrasser du sac à dos, qui contenait des pièces pyrotechniques et un pot de Vaseline, afin d'éviter des problèmes à leur ami Tsarnaev. Kadyrbaiev est allé à l'extérieur de l'édifice pour déposer le sac dans une poubelle. Les autorités l'ont retrouvé plus tard. On ne sait toujours pas ce qui est advenu de l'ordinateur portable.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Les trois amis de Dzhokhar Tsarnaev se seraient débarrassés de son sac à dos trois jours après l'attentat. Le sac contenait notamment des pièces pyrotechniques.

Q Quelles accusations sont portées contre eux?

R Les deux étudiants kazakhs, Azamat Tazhaiakov et Dias Kadyrbaiev, sont accusés de complot pour faire entrave à la justice en dissimulant et détruisant des preuves. L'Américain Robel Phillipos est quant à lui accusé d'avoir fait de fausses déclarations à des enquêteurs fédéraux. Il a d'abord indiqué aux policiers qu'il n'était jamais allé à la résidence de Dzhokhar Tsarnaev, le 18 avril au soir, pour finalement tout avouer.

Q Risquent-ils la prison?

R Ils sont tous les trois présentement détenus dans une prison fédérale. Azamat Tazhaiakov et Dias Kadyrbaiev ont comparu devant le juge, mercredi

après-midi. Ils resteront derrière les barreaux d'ici à la prochaine comparution, le 14 mai. Robel Phillipos va comparaître lundi. Il n'est toujours pas dit s'il demandera une libération sous caution. Les deux étudiants kazakhs pourraient être condamnés à un maximum de cinq ans de prison et à payer une amende de 250 000 \$. L'étudiant américain pourrait être condamné à huit ans de prison ainsi qu'à payer une amende de 250 000 \$.

ILS VOULAIENT FRAPPER LE 4 JUILLET

Selon le *New York Times*, les suspects de l'attentat du marathon de Boston Tamerlan et Dzhokhar Tsarnaev préparaient leur attaque terroriste pour le jour de la fête nationale américaine, le 4 juillet. Dzhokhar Tsarnaev, capturé le 21 avril, a fait ces aveux au FBI, écrit le *Times*. Mais les deux frères ont terminé la fabrication de leurs bombes artisanales plus rapidement que prévu, et ils auraient alors convenu d'agir plus tôt: le 15 avril lors du marathon de Boston, qui est aussi la Journée des patriotes. Les bombes auraient été construites dans l'appartement où vivait Tamerlan avec sa femme Katherine Russell et leur fille, à Cambridge, au Massachusetts, indique le quotidien. M^{me} Russell clame qu'elle n'était au courant de rien. Son mari a été tué par les autorités américaines, quelques jours après l'attentat. — Annabelle Blais, avec Bloomberg



PHOTO AP

Vatican Retour de Benoît XVI

Le pape émérite Benoît XVI est revenu hier après-midi au Vatican pour se retirer dans un ancien monastère où il a été accueilli par son successeur le pape François, a indiqué le Saint-Siège. Benoît XVI a atterri au alentours de 14h45 GMT sur l'héliport du petit État. Aucun film de cette arrivée ne sera fourni par le Vatican, a indiqué peu après son arrivée la télévision officielle CTV, faisant planer quelques interrogations sur la santé du pape émérite. Un peu plus de deux mois après sa démission historique, l'ancien pape allemand, âgé de 86 ans, revient ainsi comme prévu au Vatican dans ce monastère « Mater Ecclesiae ». Une cohabitation inédite démarre dans le petit État, d'une superficie de 44 hectares, entre un pape en exercice et un ancien pape. — Agence France-Presse

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

60% de rabais

DISPONIBLE AUSSI, FAILLITE DE LILY SIMON SUR PLACE

Du jamais vu, marques reconnues mondialement

237, MIGNERON, VILLE ST-LAURENT (FACE AU IKEA)
514-847-7583 Visitez notre site : www.lessoldes.ca
Lundi, mardi, mercredi : 10 à 18 h - Jeudi, vendredi : 10 à 21 h
Samedi, dimanche : 9 à 17 h

BIASIER, LACOSTE, barilà, kensie, ANA NONZA, SOAKED, ARMANI, HUE, Pure 360, CAMBIO, ANDY THEANH, Nadya Toto, SULLY, JONES NEW YORK, jakela key, AK, ANNE KLEIN, neon buddha, ANNA SCOTT, rescued, mac & jac, MARIÉ SAINT PIERRE, MONTREAL

LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION • LIQUIDATION

PROMOTION

Faire d'une pierre deux coups NON TROIS ON N'ARRÊTE PAS D'EN PARLER...

Triplement bénéfiques pour le cœur, les artères et le cerveau Tri-Céphal fait parler.

Parce que Tri-Céphal c'est trois fois mieux. Facile Tri-Céphal c'est une règle de trois. Trois oméga-3 au lieu de deux.

Tri-Céphal n'est pas un duo c'est un trio. Une triade d'oméga-3 (ALA-EPA-DHA) qui est essentielle pour la santé. L'organisme ne peut les fabriquer. Ils doivent donc être apportés de l'extérieur. Tri-Céphal l'a compris.

La très grande majorité des Québécois en manque. (Au-dessus de 75 %). Ce n'est pas peu dire.

Les oméga-3 contribuent à la santé cognitive (cerveau) et/ou aux fonctions cérébrales. Ils aident à réduire les taux de triglycérides/triacylglycérols sanguins. Ils aident au maintien de

la santé cardiovasculaire, un vrai cri du cœur.

Les oméga-3 aident à contribuer au développement du cerveau, des yeux et de nerfs chez les enfants âgés de 12 ans et moins.

Tri-Céphal bon pour le cœur et le cerveau de tout le monde.

Une triple alliance pour une bonne santé accompagnée d'une augmentation des fonctions cognitives.

Voilà votre choix, libre et informé. Exposé plus complet et points de vente sur:

www.tri-cephal.com

Promotion: boîtes de 60 gélules pour le prix d'une seule du 4 mai au 17 mai 2013, jusqu'à épuisement des stocks.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Un contrat-clé



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

SNC-Lavalin soumissionnaire en ce moment sur le mandat le plus important de ses 102 ans d'histoire. L'objectif convoité? La confiance des clients et des marchés. Son avenir dépend de sa capacité à remporter ce contrat.

Reconnue mondialement pour son savoir-faire en ingénierie, SNC-Lavalin a attaqué ce défi interne avec le même esprit systématique. L'analyse à laquelle elle s'est livrée a débouché hier sur une stratégie à trois piliers, cinq marchés de croissance et sept pôles géographiques. On peut reprocher bien

SNC-Lavalin devra mieux communiquer si elle veut devenir convaincante.

des choses à cette entreprise. Ne pas savoir où elle veut s'en aller n'en fait pas partie. Le problème, c'est qu'elle doit s'y rendre dans un véhicule qui traîne de nombreuses casseroles, et dont la mécanique pourrait lui réserver d'autres surprises.

Nouveaux PDG et président du conseil, nouveaux administrateurs, nouveau chef des affaires financières, la firme a fait beaucoup d'efforts au cours de la dernière année pour se donner un nouveau visage. Quand deux de vos ex-dirigeants sont accusés de fraude, que plusieurs de vos projets sont sous enquête, que la dégringolade de votre titre suscite des recours collectifs et que des clients potentiels vous mettent sur leur liste noire,

il devient urgent de vous montrer sous un meilleur jour.

Pour bien montrer que le changement n'est pas que cosmétique, la société a recruté un chef de la conformité réputé, créé une ligne de dénonciation anonyme et doublé le personnel consacré aux enquêtes internes. Reste à voir si tout cela convaincra investisseurs et clients potentiels de lui redonner leur pleine confiance.

Le fait que la firme et ses dirigeants n'aient pas encore été trouvés coupables de quoi que soit ne pèse pas bien lourd dans la balance. Ça n'a pas empêché la Banque mondiale et l'ACDI d'interdire à certaines de ses filiales de participer durant huit à 10 ans aux projets qu'ils financent.

Pour faire taire les inquiétudes, SNC-Lavalin devra livrer des résultats. Elle dispose d'un carnet de commandes et d'une réputation technique enviés, mais l'exécution de son plan stratégique sera déterminante. Il est d'ailleurs dommage que ses dirigeants se montrent aussi avariés de détails sur leurs cibles d'acquisitions et sur les investissements dans des concessions d'infrastructure dont ils entendent se départir. La communication n'est pas suffisante pour rétablir la confiance, mais c'est un élément nécessaire. SNC-Lavalin devra faire des progrès à cet égard si elle veut devenir convaincante.

La prudence de ses dirigeants est compréhensible dans les circonstances, mais ils auraient intérêt à se montrer moins défensifs, et plus affirmatifs. Les nombreuses questions posées hier sur le siège social, par exemple, ont reçu des réponses positives, mais jamais directes. Qu'est-ce qui retient la direction d'affirmer clairement qu'elle le garde Montréal? Sur ce sujet comme sur n'importe quel autre, cette entreprise va devoir réapprendre à s'exprimer sans détour, sans quoi elle ne persuadera jamais qui que soit.

Le monde de l'islam



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

L'affiche montre une femme à l'œil tuméfié, seule partie d'elle-même qui ne soit pas cachée sous le niqab. Il s'agit d'une campagne contre la violence faite aux femmes lancée dans un pays, l'Arabie saoudite, où celles-ci ont à se battre pour sortir sans chaperon ou conduire une voiture. Quant au niqab de l'affiche, difficile de le voir comme un symbole d'émancipation...

Situation quelque peu contradictoire? Certainement. Mais voyons encore ceci.

En Égypte, épice de ce Printemps arabe qui devait être celui de la libération, 74 % des musulmans souhaitent l'instauration de la charia. Une version «molle» de la loi islamique, peut-être? Non: 86 % de ceux-là estiment que l'apostat, celui

qui répudie l'islam, doit être mis à mort. En même temps, les trois quarts des musulmans égyptiens supportent la... liberté de religion!



et n'est pas toujours à l'aise avec la modernité. Sur ce dernier point, cela confirme les avis répétés d'experts de l'ONU en ce qui concerne, en particulier, le monde arabe.

Ces avis, justement, attirent l'attention sur le statut de la femme, facteur crucial du développement. Or, l'évolution de ce statut se heurte à un solide conservatisme.

Par exemple, il y a dans plusieurs pays une tolérance étonnante vis-à-vis des crimes d'honneur: en Afghanistan, au Bangladesh, en Jordanie et en Égypte, moins de 35 % des musulmans les condamnent de façon absolue. L'égalité dans l'héritage ou dans le divorce n'est pas acquise. Presque partout, on considère dans une très large proportion que l'épouse doit en toutes circonstances obéir à son mari...

Enfin, question qui ne cesse de nous hanter depuis 12 ans: que pensent les musulmans «ordinaires» de la violence à connotation religieuse exercée contre des civils?

Une majorité la condamne. Néanmoins, elle est parfois

ou souvent justifiée aux yeux de 40 % des Palestiniens, de 39 % des Afghans, de 29 % des Égyptiens et de 26 % des Irakiens, vivant dans la difficile situation que l'on sait, rejettent la terreur au même niveau (seulement 7 et 8 %, respectivement, la trouvent parfois justifiée) que les musulmans vivant aux États-Unis. Partout, les musulmans craignent les extrémistes, en particulier la terreur islamiste – ce en quoi ils ont raison car ils en sont les principales victimes.

Ce phénomène d'autodestruction est certainement l'une des pires calamités affligeant le monde musulman, compromettant dans une foule de nations tout élan vers le progrès.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

La petite noirceur



BRIAN MYLES
 L'auteur est président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

En cette Journée mondiale de la liberté de presse, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) lance un appel pressant à la première ministre, Pauline Marois, pour accroître la transparence de l'État.

Au Québec, les journalistes ne sont pas emprisonnés dans des cachots infects, dignes de régimes dictatoriaux. Ils sont enfermés dans les dédales d'une bureaucratie gouvernementale qui considère malheureusement l'information publique comme sa chasse gardée.

Les journalistes québécois font régulièrement l'expérience de la «petite noirceur» qui empêche l'information de circuler et voile la vie en démocratie.

Les politiques de communication des organismes publics – et la multiplication sans limites des communicateurs et autres agents d'information – posent une chape de plomb sur la presse. Personne, au sein de l'appareil d'État, ne peut parler librement aux journalistes, sauf une poignée de «personnes autorisées». Des directeurs de corps de police ou de commissions scolaires refusent systématiquement d'accorder des entrevues aux journalistes.

Obsédés par le contrôle du message, les responsables publics manient une langue de bois qui est devenue la langue universelle pour mettre en boîte les journalistes.

Les élites locales, promptes à condamner le sensationnalisme de la presse, s'érigent parfois en potentats qui

contrôlent d'une main de fer l'information émanant de leur municipalité. Les débats sont filmés à l'Assemblée nationale et aux Communes. Mais plusieurs municipalités décident d'interdire la présence des micros et caméras. Montréal, qui devrait avoir d'autres chats à fouetter, traque ses cadres qui ont dévoilé à la presse ce qu'ils estiment être de mauvaises décisions en matière de lutte à la corruption.

Les lois d'accès à l'information, au Canada et au Québec, sont devenues des outils de contrôle de l'information à des fins politiques. Ces lois affirment que les documents des organismes publics sont accessibles à tous, sauf exception. Mais en pratique, les

Bernard Drainville, les députés ont entrepris une révision de la loi québécoise sur l'accès à l'information.

L'Assemblée nationale, tous partis confondus, doit saisir l'occasion pour revoir de fond en comble cette loi qui accuse très mal le poids de ses 30 ans. Il est grand temps de passer à l'ère du gouvernement ouvert, et de se doter d'une loi digne d'une démocratie.

La circulation de l'information gouvernementale, un bien public, fait partie de la panoplie des remèdes pour venir à bout de la collusion et de la corruption. C'est grâce aux informations colligées par des journalistes d'enquête que s'est imposée la nécessité de faire la commission Charbonneau.

Les lois sur l'accès à l'information, au Canada et au Québec, sont devenues des outils de contrôle de l'information à des fins politiques.



documents des organismes publics sont secrets, sauf exception.

Qu'il suffise de rappeler que l'historien Frédéric Bastien a dû recourir à la loi sur l'accès à l'information du Royaume-Uni pour obtenir des documents canadiens sur le rapatriement de la Constitution de 1982, documents qu'on lui refusait au Canada!

La Journée mondiale de la liberté de presse coïncide cette année avec un important chantier pour les journalistes et les citoyens. Sous le leadership du ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne,

En cette Journée mondiale de la liberté de presse, il faut être solidaire de ces journalistes courageux qui risquent leur vie pour informer leurs concitoyens dans plusieurs pays du monde. Mais il ne faut pas négliger un nécessaire examen de conscience.

La liberté de presse est aussi malmenée quand les sources publiques se verrouillent derrière leurs politiques de communication et une loi sur l'accès à l'information pleine de contraintes. La défense de la liberté de presse, une liberté fondamentale, reste ici également un combat de tous les instants.

LA PRESSE +

ENTREVUE ÉDITORIALE
Syrie: mission diplomatique impossible?
 Entrevue avec l'ancien diplomate canadien Michel Duval

LA PRESSE CA

LE BLOGUE DE L'ÉDITO
Maman à 40 ans... et plus!
 par André Pratte

LE DÉBAT DU JOUR
À plus tard le déficit zéro?

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
 Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?
 Écrivez-nous à debats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 decès@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Avec sa recherche d'un maire capable de relever de nouveaux défis pour Montréal et son intention de tenir des forums sur les enjeux de la Ville, la Chambre de commerce reprend le rôle important qu'avait joué la Ligue d'action civique dans les années 50. Un forum de discussion et de recherche avait alors proposé une foule d'idées comme « une île, une ville » qui ont notamment influencé Jean Drapeau. Ce besoin de rehausser la réflexion politique à Montréal n'est pas actuellement la préoccupation principale des candidats connus à la mairie.

— Michel Magnant

DÉBATS

SANTÉ

Pour en finir avec les deux vitesses



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Le ministre québécois de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, a annoncé récemment que le gouvernement paierait pour les échographies réalisées dans les cliniques privées. Cette réforme, amorcée par le gouvernement précédent, est plus que souhaitable.

Elle contribuera à réduire les inégalités à rendre notre système de santé un peu moins à deux vitesses, dans le vrai sens du terme. L'expression est largement utilisée dans le cadre du débat public-privé en santé, surtout dénoncer les privilèges dont jouissent ceux qui ont accès à des services privés.

Mais la vraie double vitesse n'est pas là. Elle tient au fait que le système canadien, tout comme sa variante québécoise, est hypocrite. D'un côté, pour une bonne partie des activités – hospitalisation, médecins – le poids du secteur public, gratuit et universel, est écrasant, presque cubain. Mais le reste – soins dentaires, lunettes, médicaments, tests diagnostiques, physiothérapie, psychologues, soin des aînés – est peu ou mal couvert par le public et devient le royaume du *free-for-all* à l'américaine.

C'est pour cela que le Canada est l'un des pays où les dépenses privées sont les plus importantes, 30,3% – et 30,7% au Québec –, bien au-dessus de la moyenne de 18,5% de l'OCDE. Le privé, en France, compte pour 23% des dépenses, 16,8% au Royaume-Uni, 23,2% en Allemagne. Pas parce que le privé ronge notre système: 90,9% des dépenses hospitalières sont publiques au Canada, 98,9% des honoraires médicaux. Mais parce que notre système est incomplet: les consommateurs, ou leurs assureurs, paient 91,9% des dépenses pour les autres professionnels ou 61,9% des médicaments.

Je suis un partisan d'une présence plus grande du privé en santé, mais pas de cette façon-là.

Cela mène à des injustices. L'imagerie médicale fait maintenant partie des outils diagnostics incontournables. Ces services sont offerts gratuitement dans le public, à condition de poiroter des mois. Ce qui explique que 100 000 échographies par année se font sans attente, en cabinet privé, aux frais du patient.

Résultat, des gens n'ont pas accès à des soins de même qualité parce qu'ils n'ont pas assez d'argent. C'est exactement ce que notre système public cherchait à éviter. Je suis un partisan d'une présence plus grande du privé en santé, mais pas de cette façon-là. L'assise de notre système doit être un régime public de qualité pour tous, et pour cela, il faut tendre vers un élargissement de ce qu'il offre.

Voilà pour le principe. Mais pour corriger ces déséquilibres, on plaque des approches d'il y a 40 ans. Premièrement, du flou pour les coûts: 30 millions pour les échographies, dit le gouvernement; 100 millions, disent des médecins. On devrait apprendre, au Québec, à être sûrs des coûts de nos nouveaux programmes et à les lancer quand on a les moyens. Ce n'est pas le cas maintenant.

Deuxièmement, le sacro-saint principe de l'universalité. Ça va être gratuit pour tout le monde, et donc aussi pour qui avait des assurances ou les moyens de payer, ce qui gonflera la facture. Pourtant, nous disposons d'un modèle moins mur-à-mur, qui fonctionne bien, l'assurance-médicaments.

Troisièmement, la phobie pathologique du privé. Déjà, en partant, le remboursement des échographies risque d'engorger le système. Mais en plus, le ministre Hébert veut les rapatrier le plus possible dans le public, même si les cliniques privées fonctionnent bien. Pourquoi? Pour exposer les gens aux microbes, aux heures d'attentes, à la bureaucratie hospitalière?

L'important, c'est qui paie quoi. Pas qui fait quoi. On va à contre-courant du reste du monde industrialisé, où la couverture est plus large, mais où on est plus souples dans la dispensation des services, où l'on intègre sans frémir les partenaires privés, au nom de la diversité, de l'innovation, du désengorgement. Comme par hasard, ce n'est pas notre système qui est le meilleur.



Une banderole de la Coalition des luttes anticapitalistes placée lundi devant le club 357C à Montréal.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Lettre aux anticapitalistes



JÉRÔME SOUCY

L'auteur est un gestionnaire de Montréal.

À ceux qui sont contre le capitalisme, vous criez haut et fort les inégalités du système. Vous avez une dent contre ceux qui gagnent plus d'argent que la moyenne. Vous ragez contre celui ou celle qui conduit une Porsche, Audi, Ferrari et autres voitures luxueuses. Vous dénoncez l'affabilité des dirigeants d'entreprise. Vous faites la grève, manifestez et paralysez le «système» corrompu.

Une certaine portion de vérité se retrouve dans votre message. Il est vrai que certains dirigeants (politiques ou d'entreprises) sont corrompus. Le Canal Charbonneau nous en met plein la vue. Par contre, votre message contient juste assez de vérité pour ne pas s'écrouler à la première attaque... mais rien de plus.

Le «capitalisme» est le régime dans lequel VOUS êtes tolérés. Vous avez une liberté de parole, vous avez le choix de faire ou ne pas faire comme les autres. Vous avez aussi le droit de vous enrichir de manière honnête en

travaillant. Le capitalisme est à la portée de tous. Il engendre une disparité de revenus basée en général sur le choix personnel de trimer dur ou non. Certaines personnes corrompues vont essayer de court-circuiter le système, mais en général, ils se font prendre et en paient le prix (voir Bernard Madoff). Vous avez ce choix, comme

Essayez de manifester dans un pays socialiste pour dénoncer la corruption. Essayez de crier haut et fort votre désaccord, de lancer des projectiles aux forces de l'ordre. Chanceux, vous croupirez en prison pour des décennies.

toute autre personne vivant dans un pays dit «capitaliste».

Quelles sont les options? Le socialisme?

Explorons les pays socialistes... la Corée du Nord, la Chine, Cuba, et l'ex-URSS.

Essayez de manifester dans un pays socialiste pour dénoncer la corruption

(qui est très présente, que vous le vouliez ou non). Essayez de crier haut et fort votre désaccord, de lancer des projectiles aux forces de l'ordre... La réponse sera un peu moins tolérante... Chanceux, vous croupirez en prison pour des décennies. Malchanceux, vous vous retrouverez vous aussi avec un projectile. Malheureusement, personne ne croira en votre martyr, car la libre pensée n'est pas un droit dans un pays socialiste.

Si vous ne faites pas partie de la solution, vous faites partie du problème. Engagez-vous dans la société. Inventez, réformez, développez, imaginez. Mais participez.

Vous criez, mais plus personne ne vous écoute. Vous n'apportez rien de positif pour faire changer le système et clamez que vous n'avez pas de Porsche quand l'autre personne qui travaille 60-80 heures par semaine, elle, en possède une. Ce ne sont pas toutes les personnes qui gagnent leur pain en trimant dur sont corrompues. Pas toutes les personnes ayant un certain confort financier sont compromises. Si vous choisissez de «planer» dans un parc toute la journée, vous choisissez de ne pas prendre ce temps pour changer le monde.

Un rapatriement souhaitable



PIERRE PAQUETTE

Professeur d'économie au Collège de Maisonneuve, l'auteur a été député du Bloc québécois. Il collabore régulièrement à la section Débats.

La manifestation qui a eu lieu à Montréal samedi dernier montre que le saccage de l'assurance-emploi par les conservateurs ne passe pas au Québec. Ils imposent une réforme inacceptable en s'attaquant directement aux travailleurs des industries saisonnières, en mettant fin aux projets pilotes, en abolissant les conseils arbitraux et en imposant une nouvelle règle sur les gains admissibles qui va pénaliser beaucoup de travailleurs.

À cause de sa structure industrielle, 40% des chômeurs saisonniers au Canada sont Québécois. Cette réforme est carrément une attaque contre le Québec et le gouvernement Marois a eu raison de mettre sur pied la commission nationale d'examen de la réforme de l'assurance-emploi.

C'est le quatrième resserrement des règles effectué par le fédéral depuis 1990. Celui-ci n'assume plus ses responsabilités. Le régime d'assurance-emploi est devenu arbitraire, complexe et inéquitable. Il est temps que le Québec envisage sérieusement son rapatriement.

Mais il n'y a pas que les réductions de couverture qui plaignent pour

ce projet. Il y a aussi que l'avenir du régime s'annonce encore plus sombre. Le gouvernement canadien utilise désormais le programme d'assurance-emploi comme outil pour sa stratégie industrielle axée sur l'automobile et les hydrocarbures. Il est clair qu'un des objectifs de la réforme conservatrice, c'est d'aider l'industrie pétrolière à combler ses pénuries de main-d'œuvre. Cela veut dire que le régime va être de plus en plus pensé en fonction de

Il est clair qu'un des objectifs de la réforme conservatrice de l'assurance-emploi, c'est d'aider l'industrie pétrolière à combler ses pénuries de main-d'œuvre.

L'Ouest et de moins en moins en fonction des besoins du Québec.

Parmi les raisons de rapatrier cette compétence, il y a aussi la nécessité d'articuler de façon intelligente les mesures actives de main-d'œuvre (l'aide à la préparation, à l'insertion et au maintien en emploi) avec les mesures de soutien du revenu pour se doter d'une véritable politique d'emploi. De toute évidence, une telle politique ne pourra donner tous ses résultats si Québec ne maîtrise pas tous les outils pertinents, notamment l'assurance-emploi.

Cette duplication de responsabilité est aussi un frein à l'innovation des politiques sociales. Il a fallu 30 ans de négociation pour transférer la majeure partie des mesures de formation professionnelle à Québec et 10 ans de pourparlers pour les congés parentaux. Imaginez le reste aujourd'hui.

L'idée de rapatrier l'assurance-emploi est présente dans le débat public depuis longtemps. Le livre beige du PLQ de Claude Ryan l'incluait. L'ADQ l'avait dans son programme et le PQ l'a adopté lors de son dernier congrès comme le Bloc à son dernier conseil général. Beaucoup d'organisations syndicales et de défense des personnes en chômage comme le Conseil national des chômeurs en font la promotion.

Un accord administratif entre les deux gouvernements permettrait au Québec de se retirer du programme fédéral et de mettre en place son propre régime. Quant au financement, Michel Bédard, ancien actuaire en chef du Programme considère que «la province peut se payer un régime amélioré, aux coûts à peu près équivalents à ceux du régime actuel».

Le débat doit s'élargir et s'approfondir. Un tel projet doit soulever l'enthousiasme et l'adhésion du plus grand nombre au Québec pour devenir réalité. La présence de la Commission nationale d'examen de la réforme de l'assurance-emploi dans toutes les régions du Québec à l'automne sera une belle occasion de le faire, une occasion à ne pas rater.



SOYEZ BELLE AUTREMENT!

- **BEAUTÉ :**

- 7 vedettes québécoises se dévoilent sans maquillage ni retouche.
- Taille, âge, ethnie... y aurait-il du nouveau sur la planète mode?

- **AUSSI :**

- Des solutions de pros pour les cheveux qui n'en font qu'à leur tête.

LE 24 AVRIL,
CÉLÉBRONS LA
JOURNÉE SANS
MAQUILLAGE

EN KIOSQUE MAINTENANT

PROLONGEZ LE PLAISIR À ELLEQUEBEC.COM

tc • MEDIA